

rapport annuel

sek·feps

rapport annuel **sek·feps**





## Une unité dans la diversité réconciliée

Les Églises membres de la FEPS et leurs paroisses offrent à la société une présence par un éventail de services divers. Elles réalisent ainsi la mission ecclésiale par excellence : vivre l'Évangile en paroles et en actes. La mission de la FEPS, elle, est de renforcer le protestantisme suisse, d'encourager la collaboration entre les Églises membres et de développer les relations œcuméniques et le dialogue interreligieux. La FEPS est un interlocuteur des autorités fédérales. Elle prend position, au niveau national, sur des questions de fond, qu'elles soient politiques, sociales ou éthiques. Au niveau international, elle représente ses Églises membres auprès des organisations œcuméniques.

Ainsi elle fait partie de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE). La CEPE est un exemple de concrétisation d'une communauté d'Églises. Des Églises protestantes de diverses positions confessionnelles y pratiquent la communauté de chaire et d'eucharistie, elles cherchent, par des entretiens doctrinaux, à développer les points de convergence et approfondissent leur communion dans le témoignage et dans le service à la société. Le modèle œcuménique d'« unité dans la diversité réconciliée » est un point de départ sans lequel, du point de vue protestant du moins, la quête de l'unité visible des Églises serait inimaginable. « Diversité réconciliée », cela signifie le respect des différences dans la forme extérieure des Églises, mais en même temps une profession de foi qui proclame l'unité en Jésus-Christ.

La CEPE réunit les demandes des Églises protestantes d'Europe pour les transmettre au niveau œcuménique, par exemple à la Conférence des Églises européennes (KEK). La KEK est un lieu de rencontre pour la collaboration entre Églises anglicanes, orthodoxes et réformées en Europe. Elle s'est associée au Conseil des conférences épiscopales d'Europe pour rédiger la Charta Œcumenica, acte dont les signataires s'engagent à la collaboration œcuménique. Les Églises chrétiennes de Suisse l'ont signée en janvier 2005.

La FEPS enfin représente aussi ses Églises membres auprès de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique des Églises (COE). Le COE est la plus vaste et la plus représentative des organisations du mouvement œcuménique. Pour le COE, l'unité visible de toutes les Églises chrétiennes est à la fois un don et un mandat divins. Comme l'on dit de jeunes délégués présents lors de la 9<sup>e</sup> assemblée du COE : « Être une Église, pour nous, cela signifie lutter pour la vie, nous engager pour la réconciliation, pour la guérison et pour des conditions économiques équitables. La tâche qui attend l'Église est si vaste que seule une famille ecclésiale plus unie, au niveau mondial, pourra l'affronter. » De cette famille ecclésiale universelle, nous faisons tous partie : nous les paroisses, les Églises membres et la FEPS.

Thomas Wipf, président du Conseil

# Sommaire

Le Conseil	6–9
Contacts	10–11
Églises en relation	14–29
Théologie et Éthique	32–41
Communication	44–45
Communiqués de presse	46–47
Services centraux	48–49
Direction	52
Structure de la FEPS	53
Organisation du Secrétariat	54–55
Comptes 2005	58
Statistique 2004	59
Publications	60
Motions et postulats	61
Délégations, commissions et groupes de travail	64–65
Organisations et Services	66



Peter Schmid, Karl Kohli,  
Helen Gucker-Vontobel, Ruedi Heinzer, Urs Zimmermann, Kristin Rossier Buri,  
Irène Reday, Thomas Wipf, Silvia Pfeiffer.

# Le Conseil

Organe stratégique et autorité exécutive de la FEPS, le Conseil assume les mandats qui lui sont attribués par la Constitution de la FEPS et les décisions de l'Assemblée des délégués. Il traite également des thèmes relevant des Objectifs et stratégies. D'autres tâches naissent de l'actualité quotidienne dans les Églises et dans le monde. Le Conseil charge le Secrétariat de la mise en œuvre des dossiers et des projets dans le cadre de son programme de travail. Il se fait régulièrement informer du travail du Secrétariat et décide des demandes adressées par le Secrétariat. Dans cette troisième année de la mandature 2003–2006, le Conseil de la FEPS a tenu onze séances, dont une retraite. Les chapitres « Église en Relation » et « Théologie et Éthique » présentent en détail les décisions du Conseil.

En janvier 2005 entraient en fonction au Conseil Helen Gucker-Vontobel, conseillère de l'Église Évangélique Réformée du canton de Zurich, et la pasteur Kristin Rossier Buri de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud. Elles ont été élues en juin 2004 par l'Assemblée des délégués pour remplacer Monika Waller-Koch et Dr Paul Schneider, démissionnaires. En juin 2005, l'Assemblée des délégués nommait le pasteur Urs Zimmermann de l'Église Réformée du canton de Zurich, pour succéder au pasteur David A. Weiss, démissionnaire, en tant que membre du Conseil. Urs Zimmermann siège au Conseil depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005. L'Assemblée des délégués d'été a pris congé de David A. Weiss en le remerciant cordialement de sa collaboration au Conseil durant six ans et demi. Les membres du Conseil ont élu vice-présidentes, après le départ du vice-président Dr Paul Schneider, Dr Silvia Pfeiffer (SH) et Irène Reday (GE).

## Propositions du Conseil à l'Assemblée des délégués (AD)

Le Conseil a soumis à l'AD, réunie du 19 au 21 juin à Einsiedeln et les 7 et 8 novembre à Berne, outre les objets statutaires annuels, Rapport annuel, Compte annuel, Budget et Sommes cibles, les objets suivants:

- Politique de migration, sans-papiers et expulsions, réponse à la motion de Roche (FR) et cosignataires du 12 novembre 2001. L'AD a pris connaissance de cette réponse et classé la motion.
- Questions de principe sur l'œcuménisme, réponse au postulat de l'Église Évangélique Réformée du canton de Zurich des 8 et 9 novembre 2004. L'Assemblée des délégués a pris connaissance de la réponse au postulat.
- Consécration, réponse au postulat de l'Église Évangélique Réformée du canton de Zurich du 10 novembre 2003. L'AD a pris connaissance de la réponse.
- Open Forum Davos: rapport d'évaluation. L'AD a soutenu la participation de la FEPS en tant qu'organisatrice de l'Open Forum.

- Mise à jour de la Constitution de la FEPS. L'AD a débattu en première lecture les mises à jour proposées.
- Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain. L'AD a pris connaissance du document.
- L'AD a approuvé la proposition du Conseil de réduire de neuf à sept le nombre des membres du Conseil au cours de la mandature 2007–2010.

En 2005 l'AD devait prendre connaissance, pour la première fois depuis la nouvelle réglementation des relations entre les Églises et les Œuvres, des rapports annuels et comptes annuels des Fondations de l'Entraide Protestante (EPER) et Pain pour le prochain (PPP). C'est ce qui se fait depuis plusieurs années déjà pour fondia, la Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS. Cette forme juridique accorde aux fondations l'autonomie nécessaire, tout en leur permettant d'avoir un lien étroit avec leur organisations de soutien. L'AD a également procédé à diverses élections aux Conseils de ces fondations.

#### Conférence des directions d'Églises

La Conférence des directions d'Églises s'est réunie trois fois en 2005. Elle constitue une occasion d'échanger des informations et de discuter les thèmes mis à l'ordre du jour. Un compte-rendu détaillé se trouve dans le rapport du département des relations intérieures, respectivement des Églises en Relation.

#### Contacts

Une délégation de la FEPS a rendu visite du 18 avril au 1<sup>er</sup> mai 2005, à l'invitation du China Christian Council (CCC), à l'Église protestante en Chine; elle a eu des contacts ecclésiaux à tous les niveaux, visité des centres de formation théologique et s'est entretenue avec les autorités religieuses d'État. C'est au siège principal du CCC à Shanghai qu'a eu lieu la signature solennelle d'un Memorandum of Understanding, document de base pour la poursuite de la coopération.

Du 25 au 29 mai, les membres du Conseil ont participé aux rencontres protestantes allemandes (Deutscher Evangelischer Kirchentag) à Hannovre.

Du 4 au 8 octobre, le Conseil et trois délégués des Églises membres ont entrepris un voyage d'études auprès des institutions œcuméniques et européennes à Strasbourg et Bruxelles.

En outre, le président et les membres du Conseil ont rempli de nombreuses tâches de représentation en Suisse et à l'étranger (pour la liste de celles-ci, voir pages 10s.).

#### Aménagement des structures de direction et de départements du Secrétariat

Le 1<sup>er</sup> octobre 2005 entrain en vigueur la nouvelle structure de la direction et des départements du Secrétariat. La structure jusque-là matricielle (double subordination des directions de départements au Conseil pour les contenus et au chancelier pour l'administration) a fait place à une structure linéaire. La direction du secrétariat répond devant le Conseil de toute l'activité opérationnelle du Secrétariat. Le Conseil a nommé directeur du Secrétariat le pasteur Theo Schaad. Le président du Conseil est son supérieur direct. Les directeurs de département et de service lui sont subordonnés. Ces mesures ont rapproché la structure de direction du projet de l'Assemblée des délégués 1998, qui prévoyait un Conseil, organe stratégique et un Secrétariat opérationnel autonome.

Parallèlement à l'aménagement de la structure de direction, le nombre de départements a été réduit, et les dossiers et projets ont été répartis entre départements et services.

- Le département Églises en Relation cultive les liens aux Églises membres, aux Églises partenaires de l'œcuménisme, aux fédérations d'Églises, Églises libres ainsi qu'avec le judaïsme et d'autres communautés religieuses. Il élabore des bases de travail, particulièrement dans le domaine de l'œcuménisme. Le Conseil a nommé le pasteur Serge Fornerod nouveau directeur du département Églises en Relation.
- L'Institut de Théologie et d'Éthique (ITE) élabore des bases de travail sur des thèmes de théologie et d'éthique sociale, et entretient les contacts avec les autorités, la politique et l'économie. C'est ainsi que les thèmes diaconie et migration, par exemple, ont passé de l'ex département des relations intérieures à l'ITE. L'ITE est dirigé par le professeur Dr Christoph Stückelberger.
- Le service Communication assure la communication du travail de la FEPS à travers le Bulletin, les communiqués et les rencontres de médias. Il est dirigé par le pasteur Simon Weber.
- Les Services centraux assument le secrétariat de l'Assemblée des délégués et celui du Conseil, et sont responsables de l'infrastructure du Secrétariat (immeuble, finances, personnel, informatique). Le pasteur Theo Schaad en est le directeur.

L'aménagement des structures a entraîné une plus forte dotation en personnel des départements, une réduction des frais de direction, et elle permet une plus grande flexibilité dans le traitement des tâches attribuées au Secrétariat.

### **Projet « Classement par niveau des tâches et ressources »**

Le Conseil considère, en raison de l'évolution des finances dans les Églises membres, qu'il faut soumettre à examen les structures couvrant l'ensemble (FEPS, médias, formation et formation continue, etc.). Il a créé un groupe de travail chargé de contacter les Églises membres et de discuter avec elles des principes suivants.

1. A cause du recul du nombre des membres et des ressources comme des obligations des Églises et de la FEPS, en leur qualité d'employeuses, en matière de planification à long terme du personnel, le Conseil vise un regroupement et une réorientation des forces disponibles.
2. Les ressources des Églises membres devraient avoir une utilisation plus transversale.
3. Des questions d'importance fondamentale ne devraient pas être traitées au niveau des régions linguistiques uniquement.
4. Le travail fondamental, qui intéresse toutes les Églises, doit être accompli de manière connectée et coordonnée.
5. Des structures autonomes (médias, liturgie, diaconie, etc.) doivent être examinées du point de vue de leur efficacité (frais financiers et de personnel) et transposées dans une conception ecclésiale d'ensemble.
6. La défense d'objectifs communs des Églises dans l'ensemble de la Suisse ne doit pas être limitée par des problèmes financiers de certaines Églises membres.

### **Les objectifs de la phase 1 (Exploration) du projet sont:**

1. Dialogue avec les Églises membres et naissance d'une compréhension commune de la situation.
2. Clarification de la marge de manœuvre et de la volonté d'action des Églises membres.
3. Mise en route dans les Églises membres de processus débouchant sur une répartition judicieuse des tâches aux divers niveaux du protestantisme suisse.

Des entretiens ont eu lieu avec des délégations de onze Églises membres ainsi qu'avec la Conférence des Églises Romandes (CER). Le rapport d'évaluation du groupe sera présenté en 2006.

### **Indemnisation des membres du Conseil**

Le Conseil a promulgué une Ordonnance sur l'indemnisation des membres du Conseil. L'ancienne réglementation par forfaits journaliers s'est en effet avérée insatisfaisante. Le nouveau système prévoit une indemnisation de base pour le travail au Conseil, dans l'Assemblée des délégués et la Conférence des directions d'Églises. Il découle du système

de salaires en vigueur au Secrétariat et comporte une part prédominante de coopération bénévole. Les tâches de représentation sont toujours indemnisées par forfaits journaliers. La nouvelle Ordonnance sur l'indemnisation des membres du Conseil doit permettre l'entrée au Conseil de la FEPS de personnes exerçant une activité indépendante ou à temps partiel.



# Contacts nationaux, internationaux et œcuméniques

où la FEPS a été représentée par le président ou des membres du Conseil

- 5.1. Cérémonie nationale à la cathédrale de Berne en mémoire des victimes du tsunami dans les pays de l'océan Indien. Retransmission sur toutes les chaînes de la Radio et de la Télévision suisse.
- 23.1. Culte œcuménique de signature de la Charta Œcumenica à St-Ursanne. Retransmission sur toutes les chaînes de la Télévision suisse.
- 25.1. Entretien avec le conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) à Berne.
- 26.1. Synode constitutif de l'Église évangélique réformée du canton de Bâle-Campagne, exposé.
- 27.–30.1. Open Forum Davos sur le thème «Qu'est-ce qui fait qu'un acte économique est moral?»
- 28.1. Journée de l'Association suisse de droit ecclésial protestant à Berne. Conférence sur: «Être Église protestante visible et décisive. La formation du consensus dans l'entité et la forme de l'Église à travers les constitutions d'Église en Suisse».
- 5.2. Rencontre préparatoire à Bâle pour la Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation à Athènes.
- 10.2. Entretien avec une délégation de l'Iran chez l'ambassadeur iranien à Berne.
- 3.2. Entretien avec la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) à Berne.
- 14.–26.2. Séance du Comité exécutif de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) à Utrecht.
- 2.3. Entretien avec une délégation de la Société pastorale suisse (SPS).
- 8.3. Présentation du Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel (EAPPI) du COE au Conseil.
- 16.3. Entretien avec la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et son cabinet à Berne.
- 4.4. Entretien avec la Conférence des évêques suisses (CES) à Berne.
- 6.4. Groupe de dialogue Église-Entreprises à Zurich.
- 14.4. Conférence Centrale de l'Europe du Centre et du Sud de l'Église évangélique méthodiste à Berne, salutations.
- 14.4. Rencontre avec le présidium de la Communauté d'Églises en mission (Cevaa) à Berne.
- 15.4. Inauguration du Musée international de la Réforme à Genève.
- 17.4. Culte de consécration de Patrick Streiff à l'épiscopat lors de la Conférence Centrale de l'Europe du Centre et du Sud de l'Église évangélique méthodiste à Berne.
- 18.4.–1.5. Voyage de la délégation de la FEPS et des Œuvres en Chine, à l'invitation du China Christian Council (CCC).
- 22.4. Accueil d'une délégation des Églises brésiliennes à Fribourg. Signature de la Déclaration œcuménique sur l'eau.
- 24.4. Culte de commémoration des 90 ans du génocide arménien, à Berne.
- 29.4. Assemblée générale de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH) à Lausanne.
- 6.5. Participation à l'émission Arena de la télévision SF 1 à propos de la votation de la loi sur l'enregistrement des partenariats pour couples de même sexe.
- 5.–8.5. Synode national de l'Église Réformée de France (ERF) à Aix-en-Provence, salutations.
- 8.5. Culte de clôture de la 5<sup>e</sup> Assemblée générale du Réseau Écologique Chrétien Européen (ECEN) à la cathédrale de Bâle. Message de salutations et adhésion à la Déclaration finale.
- 15.5. 150 ans de l'église suisse de Londres, salutations.
- 21.5. Journée du Parti radical démocratique PRD de Suisse sur le thème du «Retour du religieux». Exposé «La société des valeurs dans un environnement changé».
- 25.–29.5. Journées protestantes de l'Église à Hanovre.

- 30.–31.5.** Rencontre tripartite du South African Council of Churches (SACC) avec l'Evangelische Kirche in Deutschland (EKD) et la délégation de la FEPS à Hanovre.
- 2.6.** Entretien avec la direction de la Conférence mennonite Suisse (CMS) à Liestal.
- 5.–10.6.** Comité central de la Conférence des Églises européennes (KEK) en Crète.
- 10.6.** Fête des 50 ans de la Société biblique suisse à Aarau, salutations.
- 13.6.** Groupe de dialogue Église-Entreprises à Zurich.
- 15.6.** Entretien Aumônerie militaire – Églises à Berne.
- 24.6.** Entretien avec l'Alliance Évangélique Suisse (AES) et le Verband Evangelischer Freikirchen und Gemeinden der Schweiz (VFG) à Berne.
- 28.6.** Entretien avec le secrétaire d'État Jean-Daniel Gerber, directeur du Secrétariat à l'économie (seco) à Berne.
- 4.7.** Entretien avec la Conférence des évêques suisses (CES) à Zurich.
- 12.7.** Rencontre de responsables d'Églises européennes avec le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à Bruxelles. Participation au nom de la Conférence des Églises européennes (KEK).
- 6.8.** Réception œcuménique au Festival du film de Locarno.
- 21.–23.8.** Sinodo valdese à Torre Pellice, Italie, salutations.
- 31.8.** Rencontre du présidium de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) à Hanovre.
- 12.9.** Journée de la Commission de dialogue protestants / juifs (CDPJ) à Berne.
- 28.9.** Entretien avec la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) à Zurich.
- 29.–30.9.** Rencontre de directions d'Églises européennes de l'Alliance réformée mondiale (ARM) à Berne.
- 4.–8.10.** Voyage d'étude du Conseil de la FEPS à Bruxelles et Strasbourg. Visites à des organisations ecclésiastiques, entretiens avec des parlementaires suisses et des responsables du Conseil de l'Europe et de l'UE.
- 18.10.** Assemblée générale de la CTEC-CH à Rüs-chlikon.
- 21.–23.10.** Célébration des 100 ans de la Fédération Protestante de France (FPF) à Paris, salutations et participation au colloque sur «La place du protestantisme en Europe».
- 27.10.** 100 ans de l'église réformée à Richterswil, exposé.
- 28.–30.10.** Séance du Comité exécutif de la CEPE à Copenhague.
- 30.10.** 125 ans de l'Église protestante en principauté du Lichtenstein à Vaduz, salutations.
- 31.10.** Entretien avec le divisionnaire Waldemar Eymann, chef du personnel de l'armée, et son successeur le colonel Dominique Andrey, à Berne.
- 3.11.** Rapport central des aumôniers militaires de toute la Suisse à Berne.
- 4.11.** Participation à l'émission Arena de la SF 1 à propos du projet de révision de la loi sur le travail, et notamment des horaires d'ouverture des commerces dans les centres de transports publics.
- 13.11.** Culte œcuménique en l'église St-Oswald à Zoug, puis table ronde sur le thème «Wer kriegt was? (Qui prend quoi / Qui guerroye quoi?)».
- 17.11.** «40 ans de relation et coopération entre l'Église Catholique Romaine et le Conseil œcuménique des Églises» à Genève.
- 17.11.** Talk-show de la télévision Tele Ostschweiz sur la migration.
- 17.11.** Présentation du livre « Und es sind Menschen auf der Flucht » (Et ce sont des êtres humains qui fuient) à St-Gall, salutations.
- 21.11.** Entretien avec la Conférence des évêques suisses (CES) à Olten.
- 25.11.** Assemblée de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse à Zurich. Message de salutations pour l'anniversaire de la mort de Moritz Amherd, ancien secrétaire général.
- 30.11.** Visite à Berne du pasteur Colin Williams, secrétaire général de la KEK.
- 30.11.** Dialogue avec l'évêque Amédée Grab et l'évêque Fritz-René Müller sur l'œcuménisme en l'église de la Trinité à Berne.
- 1.12.** Réception de la pétition «L'Afrique a besoin de médicaments maintenant» à l'occasion de la Journée mondiale 2005 contre le sida sur la Place fédérale à Berne, salutations.
- 8.12.** Groupe de dialogue Église-Entreprises à Zurich.
- 14.–17.12.** Séance du présidium de la KEK à Genève.
- 16.12.** Culte d'installation du pasteur Colin Williams, secrétaire général de la KEK à Genève.

# Églises en Relation

## Relations ecclésiales en Suisse

### Relations avec les Églises membres

#### Conférence des directions d'Églises (KKL) : points forts

Au cours de l'année, la Conférence des directions d'Églises (KKL) s'est réunie trois fois pour des journées de travail consacrées aux thèmes suivants :

#### 18 février

Lors de la première rencontre de l'année, les discussions ont principalement porté sur les réflexions et les recommandations présentées en septembre 2004 par le Conseil de la FEPS sur « La Cène selon la vision protestante » et « La question du rebaptême ». Il s'agissait avant tout de connaître la manière dont ces recommandations étaient perçues dans les Églises membres. Il est apparu que les deux documents étaient favorablement accueillis et que, dans plusieurs Églises, ils avaient déjà été largement distribués parmi le corps pastoral. Quant au principe, les Églises protestantes de Suisse sont unanimes sur les recommandations de la FEPS à propos de la Cène et du baptême. Cela permettra désormais à la FEPS d'avoir une position nette dans le dialogue œcuménique. Pour les développements pratiques et pour l'application des recommandations, il a été proposé que chaque Église les soumette à son Synode afin de préparer les éventuelles étapes suivantes de la réflexion.

La conférence a en outre discuté du rôle de l'Association pour la liturgie et le psautier des Églises évangéliques réformées de Suisse alémanique, et des produits qu'elle a conçus.

#### 20 mai

Le principal objet de discussion a été le projet de politique de répartition des tâches et des finances présenté par le Conseil de la FEPS. Ce projet fait suite au débat de l'Assemblée des délégués en automne 2004, au terme duquel la FEPS s'était engagée à intégrer le problème des ressources des Églises membres dans le projet global de développement permanent. Dans un premier temps, des entretiens ont été fixés avec les Églises membres pour faire le point sur la situation de chacune.

#### 26 août

Les entretiens ont porté essentiellement sur l'enseignement religieux à l'école publique. Trois exposés ont permis de présenter la situation et les évolutions qui se dessinent. Les participants ont été unanimes à souhaiter dans

le domaine de l'enseignement religieux une coopération et un judicieux partage des tâches entre l'Église et l'État. L'enseignement doit d'une part transmettre des connaissances et d'autre part, dans un cadre confessionnel, aborder des questions de spiritualité et d'approfondissement de la foi chrétienne. Les questions d'instruction publique étant de plus en plus réglées au niveau fédéral, la FEPS est d'avis que cette question doit s'accompagner d'un débat sur la politique religieuse et sur la place de l'Église et des communautés religieuses dans l'État et dans la société.

### Relations avec les Églises libres

#### Relations de la FEPS avec l'Association des Églises libres et des communautés évangéliques de Suisse (VFG), l'Alliance évangélique suisse (AES) et la Fédération Romande d'Églises et d'Œuvres Évangéliques (FREOE)

Des délégations du VFG, de l'AES, de la FREOE et du Conseil de la FEPS se rencontrent une à deux fois par année pour un échange d'informations et de points de vue.

Pour la première rencontre, la FEPS a invité les délégations des Églises libres le 24 juin à Berne. Les débats ont porté sur les rapports avec le public et les médias à propos de questions controversées, en particulier dans le domaine de l'éthique. Étant admis qu'il subsistera toujours des divergences, l'accent a été placé sur l'estime réciproque qui seule permet une controverse honnête. Il sera judicieux aussi de prendre les contacts assez tôt, dans la phase préparatoire déjà, lorsqu'il y a une question éthique à débattre.

La deuxième rencontre ordinaire a eu lieu sur l'invitation de l'AES, le 14 décembre à Aarau. Il s'agissait principalement d'un échange sur les activités prévues et sur les projets pour les années à venir. Le VFG a informé de ses efforts en vue d'une uniformisation des conditions de formation et des critères d'accès au titre de « pasteur » dans ses Églises et associations membres. Un grand projet est prévu pour 2009 : le Jour du Christ (comité pour le Jour du Christ).

#### Rencontre avec le VFG : aumônerie dans l'armée et dans les centres d'accueil

En juin, une délégation du VFG a rencontré la FEPS. Lors de l'entretien, le VFG a fait part de son souhait de participer à la responsabilité de l'aumônerie de l'armée et des centres d'accueil pour demandeurs d'asile de la Confédération. Il appartient aux autorités de l'État de décider si elles veulent intégrer les Églises libres à ces services d'aumônerie, après avoir consulté les Églises. Le VFG a l'intention de sou-

mettre une demande à l'Office fédéral des migrations afin de pouvoir s'associer à la convention cadre passée par l'Office avec les trois Églises nationales et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI).

#### **Entretiens avec la Conférence mennonite suisse (CMS)**

Dans le contexte des différentes manifestations de réconciliation, au niveau régional, entre Églises cantonales membres de la FEPS et communautés mennonites rattachées à la CMS, et des résultats du dialogue entre l'ARM et la Conférence mennonite mondiale (1986), la FEPS et la CMS ont décidé d'engager un dialogue au niveau suisse. Une commission mixte a été constituée à cet effet. Le but est avant tout de traiter les questions théologiques et pratiques jugées urgentes par les deux parties. Un culte commun, le dimanche 23 avril 2006, marquera le début solennel du travail de la commission de dialogue.

### **Relations avec les autres communautés religieuses**

#### **Commission de dialogue protestants/juifs (CDPJ)**

Cette année, la CDPJ a traité trois objets principaux. Elle s'est d'abord penchée sur le document « Église et Israël » adopté par la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) en 2001, et a pris position à ce sujet. Elle s'est fixé pour objectif de rédiger une déclaration intitulée « Judaïsme et Église », qui tienne compte du dialogue judéo-chrétien en Suisse et dont la responsabilité serait conjointement assumée par des représentants des deux parties. En septembre a été organisée une journée de travaux préparatoires sur la signification du pays d'Israël pour les juifs et pour les chrétiens.

#### **Conseil suisse des religions (Swiss Council of Religions, SCR)**

L'intention s'est dessinée de donner aux rencontres des personnalités dirigeantes des Églises et des communautés religieuses de tradition monothéiste abrahamique une forme plus institutionnalisée et d'en faire un « Conseil suisse des religions ». Au début de l'année, les trois Églises nationales et la Fédération suisse des communautés israélites avaient choisi leur délégation, et il semblait que plus aucun obstacle ne s'opposait à la fondation toute prochaine du Conseil. Mais du côté musulman, on souhaitait approfondir le processus de décision. Pour ce faire, les principales organisations islamiques faïtières de Suisse ont été invitées le 14 juillet à une réunion d'information sur le projet de Conseil et ses objectifs. Lors de la discussion, les associations musulmanes présentes ont fait part de leur intérêt et de leur approbation, et décidé de réfléchir à la composition de leur délégation.

Ainsi, lors de la séance ordinaire suivante, le 15 novembre, les dirigeants des Églises et des communautés religieuses ont pris acte de l'adhésion officielle des associations faïtières musulmanes aux objectifs du SCR ; il est probable que, pour des raisons de représentativité, elles auront deux délégués au Conseil. L'attribution des mandats et la fondation officielle du SCR sont prévues pour le 15 mai 2006.

### **Œuvres et organisations missionnaires**

#### **Collaboration entre la FEPS et les Œuvres et les organisations missionnaires**

Au cours de la deuxième année suivant la restructuration de la collaboration entre la FEPS et les Œuvres et les organisations missionnaires, la concrétisation de la réorganisation s'est poursuivie. Des comités ont été formés pour remplir certaines fonctions particulières :

#### **La Commission des relations extérieures (CRE)**

La CRE fonctionne comme une plateforme centrale qui réunit les directeurs opérationnels de la FEPS, des Œuvres et des organisations missionnaires. Elle s'est réunie à trois reprises en séance ordinaire. Conformément à son mandat, ces séances sont destinées à l'échange d'informations, à la coordination des relations extérieures de tous les participants et à l'harmonisation des stratégies et des recommandations pour certaines régions du monde. Quant aux questions de fond, l'accent a été mis, en 2005, sur la préparation de la 9<sup>e</sup> Assemblée du COE. Au niveau structurel, il était urgent de simplifier et de rationaliser l'organisation de la collaboration avec les équipes d'experts (PEX). L'apparition de divergences quant au caractère obligatoire des conventions et des décisions a soulevé la question de la place et du rôle de la CRE. Son activité a par conséquent été soumise à une évaluation interne.

Pour ce qui concerne les Œuvres, une nouvelle évolution se dessine, depuis que la possibilité d'un rapprochement de PPP et de l'EPER est de nouveau à l'ordre du jour. Une motion allant dans ce sens a été déposée par les Églises du nord-ouest de la Suisse lors de l'assemblée des délégués d'automne, et les premiers éléments de réponse ont déjà été réunis.

#### **Experts pour différentes régions du monde (PEX)**

Les huit experts ont pour tâche de recueillir des informations auprès de leurs interlocuteurs directs et des partenaires des Églises membres et de les transmettre dans le processus de coordination globale. Les connaissances ainsi

acquises servent ensuite à la définition des recommandations et des stratégies communes. Les experts ont eu entre deux et quatre rencontres au cours de l'année.

Les délibérations ont souvent porté sur des foyers de crise : activité des organisations d'entraide après le raz-de-marée de l'Océan Indien, élections au Congo, conflit israélo-palestinien, détresse des réfugiés et famine au Soudan, processus de développement et de réconciliation en Afrique du Sud, intégration européenne (UE-Turquie). En de nombreuses régions, les relations entre communautés chrétiennes et musulmanes constituent un point sensible. Il convient également de citer le « groupe Extrême-Orient », chargé de tâches de conseil pour la poursuite des travaux consécutivement au voyage de la délégation de la FEPS en Chine, en particulier pour la coordination des programmes des Œuvres et des organisations missionnaires de la FEPS. Le groupe s'occupe déjà de la planification de la consultation tripartite qui a lieu tous les quatre à cinq ans entre la FEPS et les Églises partenaires au Japon et en Corée du Sud, et dont la prochaine rencontre se tiendra à la fin 2006 en Suisse.

#### **Convention cadre et contrats de prestations passés avec les organisations missionnaires**

Après l'entrée en vigueur de la convention cadre et des contrats de prestations passés avec les deux organisations missionnaires, une réflexion approfondie a été menée en décembre 2005 sur les expériences faites et sur les adaptations nécessaires.

#### **Commission Église + Mission**

La Commission Église + Mission, instituée par le Conseil de la FEPS conformément à la convention cadre et conçue comme un forum de discussion sur les tâches missionnaires communes, s'est principalement penchée, dans le prolongement de la Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation à Athènes, en mai 2005, sur la manière de faire profiter les Églises membres des expériences faites par la délégation. La Commission a également été associée à la préparation de la consultation de la FEPS sur le document de la CEPE « Le profil protestant dans les tâches missionnaires des Églises en Europe ».

## **Œcuménisme en Suisse**

### **Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH)**

Le moment fort de l'année pour la CTEC-CH a été la signature solennelle, en janvier, pendant la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, de la Charta Œcumenica par les plus hauts représentants des dix Églises membres de la Communauté. La signature a été marquée par un culte œcuménique célébré dans l'église collégiale de Saint-Ursanne et retransmis en direct à la télévision.

L'idée de la Charta Œcumenica avait été lancée lors de la deuxième Assemblée œcuménique à Graz en 1997, dans le but de « créer une base ayant force obligatoire pour le dialogue et la collaboration des Églises chrétiennes en Europe ». Après une phase de mise en consultation et de retouches, le document a été adopté en avril 2001 par les représentants de la Conférence des Églises européennes (KEK) et du Conseil des conférences épiscopales d'Europe au titre d'engagement mutuel volontaire.

Les Églises suisses ont déjà l'habitude de la collaboration œcuménique sous de nombreuses formes. Mais c'est précisément une raison pour ne pas négliger la poursuite des efforts allant dans ce sens. Et c'est ici aussi que réside l'importance de la Charta Œcumenica : elle crée une norme de référence, applicable à toute l'Europe, pour la culture du dialogue et de la collaboration œcuméniques. La Charte contient douze recommandations aux termes desquelles les Églises devront désormais non plus expliquer pourquoi elles agissent en commun, mais justifier ce qu'elles continuent à faire seules.

Lors de ses deux assemblées plénières de l'année, en avril et en octobre, la CTEC-CH a en outre traité la proposition d'un « label œcuménique » qui pourrait être décerné à des projets afin d'en favoriser la concrétisation. Elle a aussi examiné la possibilité d'un mandat pour le Jeune fédéral, afin de manifester, de manière nuancée, le sens de cette journée en Suisse.

### **Commission de dialogue protestants/catholiques romains (CDPC)**

Pour sa première réunion, la Commission a décidé de traiter le mandat qui lui a été assigné, à savoir « Unité de l'Église et communauté ecclésiale. Éléments pour un point de vue œcuménique », notamment dans la perspective de possibilités concrètes de vivre l'œcuménisme selon les termes de la Charta Œcumenica. Parmi les engagements

de la Charte, la Commission s'intéressera en premier lieu à ceux qui demandent un examen théologique.

Du côté protestant, plusieurs membres ont quitté la Commission, pour des raisons diverses. Il a donc fallu les remplacer. La délégation protestante se compose maintenant de Dr Frank Jehle, pasteur (co-président) ; Dr Isabelle Noth, pasteure ; Sven Büchmeier, pasteur ; Prof. Dr Reinhold Bernhardt ; Dr Niklaus Peter, pasteur ; Markus Anker, pasteur ; Dr Martin Hirzel, pasteur.

#### **Rencontres entre le Conseil de la FEPS et la Conférence des évêques suisses (CES)**

Deux rencontres régulières, au début juillet et à la fin novembre, ont réuni des délégations de la FEPS et de la CES. Elles ont comme de coutume servi principalement à l'échange d'informations sur les manifestations ecclésiastiques et au dialogue sur les projets à l'ordre du jour. Durant l'année, l'essentiel du travail a porté sur l'application de la Charta Œcuménica, qui doit être poursuivie dans le cadre de la CTEC-CH et aider à la préparation de la troisième assemblée œcuménique européenne à Hermannstadt (Sibiu) en 2007. Le projet œcuménique sur la « valeur du dimanche », dans le contexte de la votation fédérale en automne, a été un autre point fort de l'année.

#### **Mort de Frère Roger (16 août 2005)**

Le Conseil de la FEPS a fait part dans un communiqué de sa profonde compassion pour la mort violente de Frère Roger. Le Conseil y rendait hommage à l'action éminente de Frère Roger, exemple de spiritualité vécue et d'œcuménisme authentique. Frère Roger Schutz, venu de Suisse, a fondé en 1949 dans un village bourguignon la Communauté œcuménique de Taizé, qui se voue à annoncer l'Évangile à la jeunesse. C'est dans le lien que Frère Roger a toujours établi entre Évangile, travail de paix et justice mondiale que résidait cet attrait particulier qui amenait des dizaines de milliers de jeunes de toute l'Europe à venir chaque année en pèlerinage aux rencontres de Taizé. Frère Roger n'a jamais cessé d'étendre les activités de sa communauté. La solidarité des sœurs et frères en Christ avec les pauvres d'entre les pauvres lui tenait très à cœur. On se souvient ainsi que la collaboration de Frère Roger avec Mère Teresa et ses moujros avait suscité un grand intérêt.

## **Relations avec les autres Églises réformées**

### **Alliance réformée mondiale (ARM)**

#### **Poursuite des travaux de la 24<sup>e</sup> assemblée générale de l'ARM en 2004 à Accra (Ghana)**

Les deux comités élus lors de la 24<sup>e</sup> assemblée générale de l'ARM à Accra – la présidence et le comité exécutif – ont chacun tenu en 2005 leur première séance, avec à l'ordre du jour la restructuration du travail de l'ARM et la concrétisation des décisions prises par l'Assemblée.

#### **Réunion de la présidence de l'ARM (23 au 26 février à Genève)**

Les trois principaux thèmes de délibération ont été :

- la définition de priorités : condenser la masse de documents adoptés par l'Assemblée et en faire une liste de priorités pour la suite du travail ;
- la crise financière : l'ARM se trouve dans une situation financière alarmante, et les perspectives pour 2006 ne laissent entrevoir aucune amélioration ; une stabilisation ne sera donc possible que par une profonde restructuration du travail au sein de l'ARM ;
- la nouvelle structure de travail : la structure de collaboration a été redéfinie, à la fois en réaction à la pression financière et pour favoriser l'intégration des Églises membres ; le nouveau modèle prévoit de répartir davantage le travail de fond entre des équipes d'experts choisis dans les Églises membres.

#### **Réunion du Comité exécutif de l'ARM (6 au 15 octobre à Évian)**

Les propositions de la présidence ont donné lieu à des décisions importantes pour le mode de travail de l'ARM. Les départements du Secrétariat de Genève sont remplacés par huit réseaux dirigés chacun par un coordonnateur choisi parmi les membres du Comité exécutif. Les réseaux sont définis en fonction des priorités d'action. Gottfried W. Locher, membre de la présidence, a été élu coordonnateur du réseau chargé de l'unité intra-réformée et du dialogue avec les autres familles confessionnelles.

L'idée avait été émise de tenir la prochaine assemblée générale de l'ARM avec les luthériens, mais la Fédération luthérienne mondiale a d'ores et déjà donné une réponse négative.

### Informations sur l'application des décisions au sein de la FEPS

La FEPS a établi un plan de mise en œuvre en plusieurs étapes des décisions prises à l'assemblée générale d'Accra, et pris les premières mesures dans ce sens. Un dossier d'information a été conçu pour la poursuite du travail dans les Églises membres. Il contient trois parties : premièrement tous les documents essentiels de l'assemblée, deuxièmement les articles théologiques de principe, provenant de diverses sources et devant servir de base aux débats théologiques et éthiques, et troisièmement des matériaux pour la poursuite du travail ecclésial dans le domaine de la « justice économique », y compris trois recommandations applicables concrètement. Tous les documents sont à disposition sur le site Internet de la FEPS.

### Alliance réformée mondiale Europe (ARM Europe)

#### Réunions du Comité exécutif de l'ARM Europe

Au cours de l'année écoulée, le Comité exécutif de l'ARM Europe s'est réuni deux fois : à Varsovie (18 au 21 février), puis à Berne (28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre). Les deux rencontres ont été entièrement consacrées à la refonte de la structure de collaboration des Églises membres de l'ARM et à la planification de la rencontre des directions d'Églises en automne. Le comité a ainsi donné suite au mandat que lui avait confié l'Assemblée générale réunie à Oradea (Roumanie) en 2000, à savoir de préparer précisément ce projet de restructuration de l'ARM Europe et de convoquer une conférence de consultation au niveau des directions d'Églises.

#### Rencontre des directions d'Églises européennes (29–30 septembre à Berne)

Les responsables des directions de vingt-quatre Églises membres européennes ont été reçues à Berne par la FEPS et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Le Comité exécutif a soumis aux responsables présents une proposition sur les moyens d'intensifier la collaboration entre les Églises réformées d'Europe afin de cultiver la tradition réformée et ses valeurs, de les conserver et de les mettre en valeur dans notre société actuelle.

Les délégués des directions d'Églises ont pris acte avec satisfaction de cette proposition. La compétence de décision appartient toutefois à l'Assemblée générale de l'ARM Europe, dont les délégués ont souhaité qu'elle soit convoquée en coordination avec l'assemblée plénière de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) prévue en septembre 2006 à Budapest.

### Églises suisses à l'étranger

#### Londres : Swiss Church of London

Le jour de la Pentecôte, la Swiss Church of London a pu fêter dans l'église de Covent Garden ses cent ans d'existence. La FEPS était représentée par un délégué du Conseil et un de la Commission pour les Églises suisses à l'étranger.

La communauté suisse de Londres se tourne de plus en plus vers les activités pour les familles et les jeunes. Elle cherche aussi à attirer de nouveaux membres afin d'assurer sa pérennité. Pour ce faire, elle est notamment en rapport avec diverses organisations, soit suisses, soit germanophones ou francophones auxquelles l'église sert aussi de centre culturel et de centre de rencontres.

#### Milan : Chiesa Christiana Protestante di Milano

En avril, au terme de longues négociations, deux documents ont pu être signés, qui permettent de pourvoir le poste pastoral de Milan et de lui donner une assise juridique. Il s'agit premièrement d'une convention passée entre la FEPS et l'Église évangélique luthérienne d'Italie, et deuxièmement d'un contrat de travail conclu avec le pasteur Marcel Cavallo, titulaire du poste de pasteur. Le travail de la communauté de Milan se déroule maintenant à la satisfaction de tous.

#### Misiones : Iglesia Evangélica Suiza (Argentine)

La communauté de Misiones déploie une importante activité dans différents groupes et entretient une fructueuse collaboration avec le pasteur Martin Günthardt. L'Instituto Linea Cuchilla (ILC), qui dépend de l'Église et offre une formation complète aux niveaux école secondaire, école professionnelle et haute école technique, connaît un succès réjouissant. Le contrat avec le pasteur a donc été prolongé jusqu'à la fin 2008.



## Relations œcuméniques internationales

### Conseil œcuménique des Églises (COE)

#### Réunion du Comité central (15 au 22 février à Genève)

Comptant 150 membres et se réunissant tous les douze à dix-huit mois, le Comité central est le plus haut organe de direction du COE entre les assemblées. Sa dernière réunion a été entièrement consacrée à la préparation de la 9<sup>e</sup> assemblée à Porto Alegre et à la réorganisation des activités du COE, qui devra être en mesure de réagir aux changements fulgurants de l'environnement œcuménique mondial et aux nouvelles formes de collaboration ecclésiale.

Il s'agit d'abord d'approfondir la communion d'Églises, notamment avec les orthodoxes. Il était donc important de soumettre la nouvelle procédure de prise de décision à un test consensuel, parce que cette procédure est destinée à introduire de profonds changements dans la conception de l'organisation du COE et à renforcer la participation des Églises membres, et notamment des délégations minoritaires. Après l'adoption des modifications de la constitution et des statuts du COE, la procédure consensuelle a été appliquée pour la première fois à Porto Alegre.

Ensuite, la restructuration du mouvement œcuménique vise aussi un élargissement de la communion d'Églises : c'est dans ce contexte qu'ont été examinées de nouvelles formes de relations avec l'Église catholique romaine, avec les Églises pentecôtistes de même qu'avec d'autres organisations et œuvres d'entraide œcuméniques.

Pour la première fois de son histoire, le COE a présenté une évaluation détaillée de son travail, évaluation dont les résultats ont été repris pour la définition des priorités lors de l'assemblée générale. Il est apparu que pour pouvoir fixer des objectifs concrets à ses programmes, il est nécessaire de disposer d'une vision globale et d'un mandat clair du COE.

#### Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation (9 au 16 mai à Athènes)

En mai 2005 a eu lieu à Athènes la Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation, organisée par le COE et placée sous la devise « Viens, Esprit saint, guéris et réconcilie ». La FEPS, qui a envoyé trois délégués à Athènes, s'était associée au Conseil suisse des missions évangéliques (CSME) pour tous les préparatifs. Une journée préparatoire avait été organisée au niveau national (le 5 février à Bâle) afin de traiter différents aspects de la mission, et en particulier son importance en Suisse aujourd'hui.

La Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation avait ceci de particulier qu'elle n'a pas réuni seulement des Églises membres du COE, mais aussi des représentants de l'Église catholique romaine, des Églises pentecôtistes et d'Églises libres. Rétrospectivement, cette manière de procéder a été perçue comme le message clef de la Conférence : les petits groupes de travail, de confession mixte, ont privilégié la lecture de la Bible vécue en commun et source de confiance partagée, plutôt que le discours analytique. On a pu percevoir, au sein de la communauté œcuménique, le passage d'une vocation prophétique et politique à une vocation pastorale tournée vers l'accompagnement spirituel. De même était manifeste le déplacement du centre de gravité de la chrétienté vers l'hémisphère sud.

#### Préparation de la 9<sup>e</sup> assemblée du COE (en 2006 à Porto Alegre)

La 9<sup>e</sup> assemblée du COE du 14 au 23 février 2006 à Porto Alegre, au Brésil, placée sous la devise « Transforme le monde, Dieu, dans ta grâce », est un jalon important pour l'orientation future et pour la refonte structurelle du mouvement œcuménique. Des raisons financières ont obligé à réduire le nombre de participants à sept cents (alors qu'ils étaient 966 à Harare en 1998 et 852 à Canberra en 1991). Chaque Église membre devait être représentée par un délégué au moins, les plus grandes pouvaient en avoir deux. La FEPS a envoyé deux délégués, auxquels se sont jointes deux observatrices.

#### Les thèmes principaux de l'assemblée ont été :

- l'avenir du mouvement œcuménique (sur le plan théologique et structurel) et la question de l'unité chrétienne ;
- la justice économique (réflexion centrée sur la recherche d'alternatives praticables) ;
- l'identité chrétienne dans un environnement sécularisé marqué par la pluralité religieuse ;
- la décennie « Vaincre la violence » (fête de la demi-décennie et renouvellement de l'engagement) ;
- l'Amérique latine, environnement du lieu de réunion.

Les travaux préparatoires ont consisté d'une part à traiter les documents d'étude au sein de la délégation (avec une rencontre au niveau suisse en novembre), et d'autre part à définir les positions de la FEPS en relation avec la Conférence des Églises européennes (KEK) et les Églises partenaires. Ce long processus de préparation et de consultation a permis de formuler le mandat du Conseil de la FEPS à la délégation.

## Conférence des Églises européennes (KEK)

### Réunion du Comité central (4 au 10 juin en Crète)

Regroupant une quarantaine de membres, le Comité central de la KEK a lancé un appel aux institutions européennes, à l'occasion de sa réunion ordinaire, en demandant aux responsables politiques « de prendre au sérieux les attentes des êtres humains et de se rapprocher des citoyens ». La situation créée en Europe par le rejet de la constitution européenne en France et aux Pays-Bas a incité la KEK à rappeler la nécessité de soigner le processus d'intégration. La KEK interprète le résultat du vote comme une invitation à « intensifier les débats sur l'Europe au sein des Églises européennes » et à « instituer avec les responsables politiques un dialogue pour une Europe démocratique et unie à laquelle les citoyens puissent s'identifier ».

L'organe directeur de la KEK a élu un nouveau secrétaire général en la personne de l'archidiacre anglican Colin Williams, qui succède au pasteur Keith Clements, à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Le Comité central a en outre donné son accord de principe à un projet de nouvelle structure pour la KEK, projet qui prévoit d'adjoindre aux deux commissions existantes une troisième chargée de l'intégration des Églises de migrants en Europe. Une unité a été créée pour les questions relatives aux femmes et aux genres, de même que deux groupes de travail, l'un pour la participation de la jeunesse à la vie œcuménique en Europe, l'autre pour la communication.

### Réunion de la Commission « Église et société »

(15 au 19 juin à Dunblane)

Lors de sa réunion ordinaire, la Commission « Église et société » de la KEK a défini les priorités de l'année pour les différents groupes de travail. Les deux thèmes principaux sont actuellement la mondialisation et l'intégration européenne. La commission a approuvé l'orientation générale du document sur la mondialisation présenté par le groupe de travail chargé du dossier ; ce document est destiné à présenter une position commune des Églises européennes à la 9<sup>e</sup> assemblée du COE. La commission a en outre débattu en détail de l'avenir de la constitution européenne et adopté la teneur d'une lettre ouverte adressée au sommet du G8, par laquelle elle donne son appui à la prise en compte des objectifs du millénaire de l'ONU dans la politique du G8.

### Groupe de travail « Mondialisation »

Le groupe de travail, dont la coordination a été confiée à la FEPS, avait été institué consécutivement aux décisions et aux documents finaux de la 24<sup>e</sup> assemblée générale de

l'ARM (à Accra en 2004), avec un objectif double : mettre en œuvre la « déclaration d'Accra » dans le contexte œcuménique européen et rédiger une prise de position des Églises européennes sur la base du processus AGAPE (« Alternative Globalization Addressing Peoples and Earth ») du COE et en prévision de la 9<sup>e</sup> assemblée du COE en 2006. Le document en question cite les tâches auxquelles la mondialisation confronte les Églises, et propose que celles-ci adoptent une position commune. En décembre, le texte a été présenté aux délégués européens de l'assemblée du COE et discuté dans le détail, à l'occasion d'une rencontre mise sur pied par la KEK.

### Groupe de travail « Intégration européenne »

Lors de la deuxième réunion depuis sa création, le groupe a principalement traité les objets suivants :

- craintes de la population dans les nouveaux États membres de l'Union européenne ;
- processus de ratification de la constitution ;
- valeurs, identité et diversité en Europe.

Dans le processus d'intégration européenne, la question de l'identité religieuse en rapport avec les dispositions constitutionnelles en vigueur est en train de devenir une question urgente. Il est donc envisagé de procéder à une consultation pour approfondir la question.

## Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)

### Réunion de la présidence (29 août à Hanovre)

Cette année, le travail de la CEPE a été entièrement dominé par les préparatifs de la 6<sup>e</sup> assemblée plénière à Budapest en 2006, qui aura principalement à débattre de l'identité et des missions essentielles de la CEPE, sur la base des résultats des entretiens doctrinaux. Le secrétariat, actuellement établi à Berlin, devra être déplacé dans le courant de l'année 2006 ; la ville de Vienne (Autriche) a été proposée comme nouvel emplacement. Les priorités de travail seront discutées et fixées lors de l'assemblée plénière de Budapest.

### Résultats de deux groupes d'entretiens doctrinaux

À la fin de l'année, la CEPE a soumis à ses membres les résultats des deux groupes d'entretiens doctrinaux créés lors de la précédente assemblée plénière (« Approfondir la communion : le profil protestant en Europe » et « Le profil protestant dans la tâche missionnaire des Églises en Europe »). En raison des réactions enregistrées, les documents seront

remaniés et soumis une nouvelle fois à la prochaine assemblée plénière, en 2006. Contrairement aux entretiens précédents, ceux-ci n'ont pas été consacrés au règlement de différends doctrinaux, mais entendent donner des impulsions concrètes. Afin d'étayer le plus largement possible ses prises de position, la FEPS a lancé une consultation auprès d'une trentaine de personnes choisies parmi les Églises membres, les organisations missionnaires et les milieux universitaires. Cela a permis d'enrichir de précieux commentaires et suggestions la prise de position de la FEPS à l'égard de la CEPE.

## Visites et voyages de délégations

### Voyage d'une délégation de la FEPS en Chine (18 avril au 1<sup>er</sup> mai)

Répondant à l'invitation du China Christian Council (CCC) et du Mouvement des trois autonomies (Three-Self Patriotic Movement, TSPM), une délégation de neuf personnes s'est rendue pour une quinzaine en Chine. Le groupe comprenait des représentants de la FEPS, de mission 21 et de l'EPER. La FEPS rendait ainsi la pareille au CCC et au TSPM, qu'elle avait reçus en Suisse en avril 2003. Considéré dans la perspective de l'histoire des relations entre protestants suisses et chinois, dont les origines remontent aux missions du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cet échange constitue un jalon important pour la suite. Au cours des vingt-cinq dernières années, l'ouverture progressive de la Chine a favorisé l'intérêt mutuel. La visite était donc aussi une marque de reconnaissance envers les différents projets qui concrétisent la collaboration établie progressivement depuis un quart de siècle.

Profitant de l'ouverture du pays, l'Église de Chine a connu une croissance spectaculaire, au point de compter aujourd'hui environ 18 millions de membres, ce qui fait d'elle une des plus grandes Églises protestantes au monde. Elle a aussi achevé la mutation qui a fait de l'ancienne Église de mission une Église partenaire pleinement autonome et un acteur important de la communauté œcuménique. La Chine elle-même étant devenue un acteur mondial, il faut s'attendre à ce qu'elle défie l'ensemble de l'Europe et exerce sur elle une influence durable, non seulement économique, mais aussi culturelle, sociopolitique et éthique.

La visite de la FEPS avait donc plusieurs buts. Il s'agissait d'abord de connaître les protestants de Chine dans leur pays, et les problèmes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui. Jusqu'alors, il n'y avait pas de coordination pour les con-

tacts établis et les projets en cours (formation théologique, séminaires avec des fonctionnaires chinois chargés des affaires religieuses sur des questions d'éthique appliquée et de droits de l'homme, coopération dans le domaine de l'éthique économique et sociale, diaconie). L'évolution de la situation a fait naître de part et d'autre un besoin plus marqué de coordination et de collaboration. Un des principaux résultats de ce voyage a été la signature, le 28 avril à Shanghai, siège principal de l'Église protestante de Chine, d'une convention de collaboration entre la FEPS et la CCC/TSPM, qui sanctionne les relations existantes tout en posant les bases et en fixant un cadre pour la suite. Le document fonde les relations sur le respect mutuel et renforce la volonté d'approfondir les relations dans des domaines explicitement nommés.

Étant donné l'importance croissante de la Chine sur les plans économique et culturel, le voyage avait également prévu des rencontres avec les autorités chargées des affaires religieuses, avec les milieux académiques et avec des représentants de la Confédération. Ces entretiens ont permis de prendre conscience de l'ampleur de la mutation que connaît la Chine et qui aura des répercussions au niveau mondial, avec les problèmes que cela pose. La FEPS souhaite suivre activement cette évolution et, de concert avec les Églises chinoises, instituer un dialogue critique avec les autorités, pour traiter notamment d'éthique économique et de liberté religieuse. La FEPS cherche également à collaborer avec le DFAE dans le cadre du dialogue sur les droits de l'homme. Pour la première fois, cet été, un collaborateur de la FEPS (Christoph Waldmeier) a été associé au titre d'expert pour les droits de l'homme et les questions religieuses à la délégation du DFAE pour le dialogue entre la Suisse et la Chine sur l'exécution des peines, les minorités et les droits de l'homme.

La FEPS publiera sous forme imprimée le rapport détaillé sur son voyage en Chine.

### Voyage d'étude du Conseil à Bruxelles et à Strasbourg (4 au 8 octobre)

Le Conseil de la FEPS, accompagné de quatre collaborateurs et de trois délégués d'Églises membres (BE, VD, ZH) s'est rendu auprès des organisations œcuméniques et des institutions européennes à Strasbourg et à Bruxelles. Dans les deux villes, les visites sont parties des bureaux de la Commission Église et société de la KEK, qui représentent les Églises protestantes et orthodoxes auprès des institutions européennes.

À Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe (46 États membres), les contacts ont eu lieu à trois niveaux : premiè-

rement avec trois députés suisses au parlement du Conseil de l'Europe sur la situation actuelle de la Suisse en Europe ; deuxièmement, une rencontre avec le juge Luzius Caflisch de la Cour européenne des droits de l'homme sur le rôle de la jurisprudence dans l'application des droits de l'homme ; troisièmement, un entretien avec le commissaire européen des droits de l'homme, Alvaro Gil-Robles, sur la préservation et le respect des droits de l'homme en Europe et sur le rôle que les Églises pourraient éventuellement jouer dans ce processus.

À Bruxelles, la délégation a rencontré les collaborateurs du bureau de la Commission Église et société de la KEK et s'est entretenue avec son directeur, Rüdiger Noll, sur les principales activités en cours ; elle a également eu des contacts avec des organisations et des œuvres d'entraide proches des Églises, et des entretiens avec divers représentants de l'Union européenne. Les points forts ont été la rencontre avec les responsables des négociations bilatérales avec la Suisse, des négociations sur l'adhésion de la Turquie et des relations avec les Églises et les communautés religieuses. Les entretiens se sont terminés par une réception à la mission suisse auprès de l'Union européenne par l'ambassadeur Bernhard Marfurt.

L'impression générale qui s'en dégage est que, dans la progression de l'intégration européenne, de nombreux objets sont débattus à Strasbourg et à Bruxelles et des décisions y sont prises qui sont d'une grande importance sociale pour la Suisse. Pour la Suisse – et pour la FEPS en particulier –, les questions qui se posent sont celles de la prise en compte des points de vue des Églises dans ces mécanismes de décision et de la place spécifique que peuvent y tenir les Églises protestantes. Les institutions européennes étaient à l'origine un projet de paix destiné à promouvoir la sécurité, la stabilité, la démocratie et les droits de l'homme. Les Églises doivent donc avoir pour tâche de le rappeler et d'œuvrer en vue d'une Europe qui ne soit pas une simple communauté économique.

## Rencontres au niveau national et international

### Contact avec la Confédération et les partis politiques

#### Réunion de travail avec la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey

Au mois de mars, la FEPS a rencontré la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey et des représentants du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Ces entretiens, désormais traditionnels, ont porté cette année principalement sur les réformes de l'ONU, sur le travail des Œuvres des Églises dans les régions dévastées par le raz-de-marée de l'Océan indien, sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, sur le voyage de la délégation de la FEPS en Chine et sur le plan d'action adopté par l'Assemblée générale de l'ARM en 2004 sur la justice économique et l'Open Forum Davos. La conseillère fédérale a fait part quant à elle de ses impressions à la suite de son dernier voyage en Israël/Palestine.

#### Aumônerie militaire dans l'Armée XXI

À l'occasion de leurs entretiens ordinaires avec le chef du personnel de l'armée, le divisionnaire Waldemar Eymann, les Églises ont pris acte du changement de chef de service de l'aumônerie protestante : Antoine Reymond (VD) se retire et laisse la place à Lorenz Lattner (BL).

Les aumôniers militaires ont été convoqués par le conseiller fédéral Samuel Schmid à un rapport central qui s'est tenu à Berne le 3 novembre. La FEPS y était représentée par les pasteurs Thomas Wipf, président du Conseil, et Ruedi Heinzer, membre du Conseil. Le conseiller fédéral a évoqué dans son allocution l'évolution que l'armée doit subir pour faire face à l'augmentation de la menace potentielle par le terrorisme stratégique. Il a également souligné l'importance de l'aumônier, personne de confiance dans la situation particulière du service militaire. Le même aspect a été mis en évidence par le divisionnaire Eymann, partant en retraite à la fin de l'année.

#### Commission fédérale contre le racisme (CFR)

En septembre, la CFR a marqué ses dix ans d'existence en lançant une nouvelle campagne d'affichage contre le racisme. Des discussions sont en cours avec le chef du DFJP, le conseiller fédéral Christoph Blocher, sur la transformation de la CFR en une commission des droits de l'homme,

en rapport avec une motion de la fraction UDC. La CFR a donné son accord à cette transformation – qui serait une extension de son mandat – à la condition que les questions liées au racisme figurent toujours parmi ses attributions principales.

**Parti radical démocratique (PRD) : journée d'étude sur « Le retour du religieux »**

Répondant à l'invitation de la direction du PRD, le président du Conseil de la FEPS s'est rendu à la journée d'étude du parti radical sur le thème « Le retour du religieux : un défi pour la société libérale ? », organisée le 21 mai à Berne. Les organisateurs lui avaient demandé, de même qu'au conseiller fédéral Pascal Couchepin, de présenter un exposé destiné à stimuler la réflexion. Il s'est intéressé en particulier à « la société fondée sur des valeurs dans un environnement en mutation », en précisant que malgré la diminution de la part des protestants dans la population en Suisse, certaines valeurs fortement ancrées dans la tradition protestante ou réformée revêtent toujours plus d'importance, comme la responsabilité individuelle et la prise de décision démocratique au lieu de la simple obéissance à une autorité. Mais pour lui, le « retour du religieux » concerne tout au plus une religiosité universelle et non institutionnalisée, fondée sur des conceptions assez vagues ; en soi, le « retour du religieux » ou de la religion n'est ni positif ni négatif, et l'État ne peut échapper à l'obligation de définir des critères afin de déterminer quelles formes de religion peuvent bénéficier de sa protection, voire lesquelles doivent être combattues par lui. Le président du Conseil a demandé une politique religieuse conforme à des critères transparents.

**Parti évangélique populaire (PEP), Union démocratique fédérale (UDF), Parti démocrate-chrétien (PDC)**

Le chargé des relations ecclésiales a été en janvier à Olten l'invité de l'Assemblée des délégués du PEP, qui avait à son ordre du jour deux objets intéressant la FEPS : premièrement la « loi sur le partenariat enregistré », que les délégués ont recommandé de rejeter, par souci de privilégier le mariage ; deuxièmement la possibilité de former des imams dans les universités d'État, que les délégués ont catégoriquement rejetée.

Il y a aussi eu en automne un premier contact et un échange d'informations avec le secrétaire général de l'UDF. En dépit de divergences théologiques entre la FEPS et l'UDF, il existe aussi des vues communes, par exemple sur la protection du dimanche. Des échanges réguliers sont envisagés.

Efin, la FEPS a rencontré le secrétaire général du PDC pour un échange d'informations et de points de vue sur des questions d'actualité, comme l'intégration européenne,

l'État social en Suisse, la révision de la loi sur le travail ou la loi sur le partenariat enregistré. Les interlocuteurs ont convenu de poursuivre ces rencontres informelles, sur la base commune des valeurs chrétiennes.

**Contacts avec des organisations et des institutions proches**

**Institut de droit des religions, Fribourg**

Lors de sa séance ordinaire au printemps, le Conseil de l'institut a élu un nouveau président en la personne de Philip Gardaz, juge cantonal. La Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) a passé avec l'Institut une convention de prestations et elle soutient son travail par une contribution annuelle. La FEPS quant à elle a décidé d'examiner chaque demande de soutien pour un projet concret.

**Association suisse de droit ecclésial protestant**

Au mois d'août, une délégation de la FEPS a rencontré des représentants du comité de l'Association suisse de droit ecclésial protestant pour un échange de vues. Il s'agissait premièrement de traiter du projet d'ecclésiologie sous l'aspect du droit ecclésial, et deuxièmement, l'Association a proposé de traiter au niveau de la FEPS une question qui se pose de plus en plus souvent : celle des actes ecclésiastiques pour les personnes sorties de l'Église.

**Rencontres internationales**

**Rencontre trilatérale : South African Council of Churches (SACC) – EKD – FEPS (29 au 31 mai à Hanovre)**

La FEPS et l'EKD avaient décidé d'inviter des représentants d'Églises et de fédérations d'Églises sud-africaines à une rencontre afin de renouer et d'approfondir les relations. La rencontre de Hanovre a été principalement consacrée au rôle des Églises durant le régime d'apartheid. La délégation suisse a présenté les études de Lukas Zürcher (« Bons offices en Afrique du Sud ») et Christoph Weber-Berg (« Salz der Erde oder Spiegel der Gesellschaft ? »), et les enseignements qui en ont été tirés pour l'immédiat et pour le long terme. Les interlocuteurs sud-africains ont favorablement accueilli cette manière lucide de regarder sa propre histoire, mais ils ont aussi posé la question des conséquences pratiques. Il a été décidé de poursuivre les échanges à trois et d'y aborder par exemple des réflexions sur le rôle des Églises dans leur contexte respectif ou la recherche de valeurs communes et de priorités pour l'aide au développement de l'Afrique du Sud et la lutte contre la pauvreté.

### **Réunion de la Reformed European South Africa Consultation (RESAC) (24 au 25 mai à Hanovre)**

La consultation a pour but premier d'offrir une entremise dans les démarches de réunification des Églises d'origine hollandaise en Afrique du Sud et de faire avancer cette réunification. Les Églises concernées concrètement sont la Dutch Reformed Church (DRC), la Dutch Reformed Church in Africa (DRCA) et la Uniting Reformed Church of South Africa (URCSA). Une nouvelle rencontre est prévue pour l'été 2006, à nouveau en Allemagne. Il s'agira d'aider l'URCSA à concevoir un projet pour la diaconie et le travail de reconstruction en Afrique du Sud. Il a été convenu que la nouvelle direction de l'URCSA rendra visite à la FEPS.

### **Conférence des partenaires avant le synode de l'EKD (2 au 6 novembre à Berlin)**

Pour la première fois, l'Église protestante d'Allemagne (EKD) a invité ses Églises partenaires de l'étranger à une rencontre à la veille de son synode. Elle souhaite ainsi approfondir les relations et avoir des échanges de fond, en l'occurrence sur le thème du synode : « tolérant, de par la foi ». Les entretiens ont aussi porté sur l'être-chrétien dans un environnement de pluralité des religions et des visions du monde.

### **Rencontre des fédérations d'Églises protestantes latines (30 septembre au 2 octobre à Malaga)**

Les fédérations d'Églises protestantes française, italienne, belge, espagnole et suisse se réunissent tous les dix-huit mois. Il s'agit d'un échange régulier entre Églises sœurs. Cette année, les thèmes principaux de discussion ont été : les relations entre l'Église et l'État, la situation juridique des Églises minoritaires et l'avenir du mouvement œcuménique.

### **Rencontre avec le National Council of Churches, USA (NCCUSA) (14 septembre à Genève)**

La KEK a invité ses Églises membres à une rencontre informelle avec des représentants du NCCUSA pour un échange de vues, en particulier sur la situation du mouvement œcuménique, sur la politique internationale et sur la mondialisation. Le NCCUSA, qui regroupe 44 Églises comptant environ 45 millions de fidèles, passe pour un des acteurs dominants de l'opinion publique aux États-Unis dans le domaine de la société civile et des droits de l'homme. La rencontre avait donc aussi pour but d'approfondir les relations transatlantiques en vue d'actions des Églises dans le domaine de la politique internationale.

## **Projets particuliers**

### **Nouvelle conception du travail sur les droits de l'homme à la FEPS**

Le domaine des droits de l'homme n'a pas échappé aux restructurations internes. Selon la nouvelle conception approuvée par le Conseil en décembre, la FEPS s'engage à œuvrer, au niveau national et international, pour que les droits de l'homme soient respectés, généralisés et soutenus. Conformément au mandat sur les droits de l'homme, de 1996, elle cherche à apporter une contribution spécifique à la protection de la dignité humaine et au respect des droits de l'homme, du point de vue ecclésial protestant. La concrétisation doit se faire dans le cadre des objectifs et des stratégies du Conseil de la FEPS – car il s'agit d'un domaine transversal intéressant tous les départements et organes – et non pas par un secrétariat spécifique chargé des droits de l'homme. Les programmes mis en œuvre dans les différents services sont coordonnés par l'Institut de Théologie et d'Éthique (ITE) et mis à jour chaque année. Les principaux thèmes du domaine des droits de l'homme sont actuellement : la décennie « Vaincre la violence », les interventions en faveur des demandeurs d'asile et des sans-papiers, les recours contre les atteintes aux droits de la femme que constituent la prostitution et le commerce des femmes, la défense de la liberté religieuse (Chine) et des droits des minorités religieuses (musulmans en Suisse, chrétiens dans les pays musulmans). D'autres domaines sont également prévus, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme sur le plan économique (« Globalance » et réformes de l'ONU) et sur le plan social (avenir de l'État social en Suisse).

### **Déclaration des trois Églises nationales à l'occasion de la journée des droits de l'homme**

Le 10 décembre, de concert avec la Conférence des évêques suisses (CES) et l'Église catholique chrétienne de Suisse, la FEPS a lancé, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, un appel au respect de la dignité et des droits de l'homme. Se fondant sur plusieurs déclarations et prises de position antérieures de la FEPS, la déclaration exige un traitement humain pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les autres personnes défavorisées en Europe. Ce thème a pu être approfondi dans le cadre de l'« action pour la journée des droits de l'homme » et résumé sous la devise : « Les demandeurs d'asile ont aussi des droits ! »

### **Projet islam de la FEPS**

En septembre, le Conseil a approuvé les objectifs du projet islam : il s'agit d'un projet sur plusieurs années qui traitera de l'islam notamment dans des débats théolo-

giques, dans la pratique pastorale, dans la coordination du travail des Églises membres, dans le domaine des droits de l'homme et dans celui de la politique religieuse.

**Décennie « Vaincre la violence »**

Les responsables du projet pour les Églises membres se sont rencontrés deux fois durant l'année afin de faire le point et d'esquisser la suite. Après une première période de cinq ans consacrée à la « violence domestique », il a été proposé pour la seconde période de se concentrer sur la maîtrise des conflits, et plus précisément la « compétence interculturelle » pour les deux ans et demi à venir, puis sur les « formes de la violence structurelle ». Il s'agira notamment d'examiner l'évolution économique et le rôle des religions dans l'escalade ou la désescalade de la violence.



## Personnel

**1 Serge Fornerod, pasteur, MPA**  
Directeur du Département Églises en Relation

**2 Martin Hirzel, pasteur et docteur en théologie**

Chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses  
dès le 1<sup>er</sup> février 2006

**3 Markus Sahli, pasteur**

Chargé des relations ecclésiales en Suisse

**4 Cornelia Schnabel, lic. phil.**

Chargée des Œuvres et organisations missionnaires

**5 Christoph Waldmeier, pasteur**

Chargé des relations outre-mer et des Églises suisses à l'étranger

**6 Annemarie Bieri, pasteure**

Assistante scientifique

**7 Evelyn Maass**

Assistante administrative

**8 Elisabeth Balmer**

Secrétaire

**9 Annemarie Bousena**

Secrétaire  
dès le 22 novembre 2005

**10 Corinne Lanz**

Secrétaire

## Départs

**Gottfried W. Locher, pasteur et docteur en théologie**

Directeur du Département des relations extérieures  
15 juin 2005

**Martina Schmidt, pasteure et docteur en théologie**

Chargée de diaconie et des affaires sociales  
30 juin 2005

**Christine Schroeder**

Secrétaire du Département des relations intérieures  
30 juin 2005



# Théologie et Éthique

## Les thèmes principaux

Les thèmes principaux de l'Institut de Théologie et d'Éthique (ITE) recouvrent trois domaines et huit pôles :

### Théologie:

- Questions de foi
- Conception de l'Église

### Éthique:

- Éthique de la vie
- Éthique de la communauté
- Éthique économique
- Éthique politique

### Diaconie:

- Questions sociales
- Migration

Les droits de l'homme, les questions de genre et l'éthique de l'environnement sont également traités, à titre de domaines transversaux.

## Questions de foi: cène, baptême, consécration

### Cène et baptême

Le Conseil avait soumis à l'assemblée des délégués (AD) des 8 et 9 novembre 2004 ses réflexions et ses recommandations à propos de la cène selon la vision protestante et à propos du rebaptême. L'AD ne s'est pas contentée de prendre connaissance de ces documents ; elle les a repris à son compte. Les textes ont donc été publiés, puis adressés aux Églises membres. Les deux brochures intitulées « La cène selon la vision protestante » et « La question du rebaptême » ont connu un succès impressionnant. Durant toute l'année sous revue, la section a été occupée à des travaux en rapport avec ces publications, répondant aux questions et aux critiques formulées dans des lettres, donnant des conférences et rédigeant des articles sur ces thématiques.

### La consécration

La consécration a occupé l'ITE sous deux aspects. Tout d'abord, il s'est penché sur le postulat concernant la consécration déposé par la délégation de l'Église réformée évangélique du canton de Zurich lors de l'AD de l'automne 2003. Cette intervention demandait au Conseil de répondre à la question de la consécration en regard de la Concorde

de Leuenberg. L'Église zurichoïse tenait plus précisément à savoir si la consécration pouvait s'étendre à d'autres services ecclésiastiques, tels la diaconie et la catéchèse. Le Conseil a présenté sa réponse lors de l'AD des 7 et 8 novembre 2003. Par principe, les Églises membres signataires sont liées à la Concorde de Leuenberg et doivent tenir compte des entretiens doctrinaux concernant le ministère et la consécration. La Concorde constate certes des différences doctrinales à propos de la conception du ministère et de la consécration, mais qu'elles ne sont pas un facteur de division entre les Églises. Les entretiens doctrinaux de la CEPE retiennent en outre que la tradition protestante connaît non seulement la consécration au ministère pastoral, mais aussi à d'autres services ecclésiastiques. Ni la Concorde de Leuenberg, ni les entretiens doctrinaux à propos du ministère et de la consécration ne s'opposent donc à une consécration des divers services ecclésiastiques. Toutefois, cette constatation ne signifie pas que l'unanimité règne à propos de l'opportunité de fait d'une extension de la consécration à des services ecclésiastiques tiers. Les entretiens doctrinaux de la CEPE consignent que la manière de concevoir les services liés à la proclamation de l'Évangile relèvent de la responsabilité humaine. D'un point de vue théologique et historique, tant la consécration d'un seul service que celle de plusieurs services peuvent se justifier. La question que nous devons nous poser est plutôt de savoir quelle est la forme la plus adéquate de la consécration dans chaque cas, compte tenu des conditions sociétales, ecclésiastiques et œcuméniques qui prévalent aujourd'hui.

L'autre aspect de la consécration dont a eu à traiter l'ITE concerne l'évaluation qu'il a effectuée sur la base des réponses à la consultation lancée à propos du projet de liturgie de consécration commune ; les résultats de l'évaluation ont été résumés dans un rapport adressé au Conseil. Ces réponses montrent qu'une large majorité est favorable à une liturgie de consécration commune et qu'elle est prête à l'adopter. Toutefois, la proposition soumise n'est pas consensuelle. Des différences de vue considérables subsistent quant à la forme et quant au fond, en particulier au sujet de la proposition d'étendre la consécration non seulement aux diacres, mais aussi aux catéchètes. Si la proposition mise en consultation n'est pas acceptable pour de nombreuses personnes et pour de nombreuses raisons, il existe néanmoins un souhait de disposer d'un cadre commun, assorti des dispositions correspondantes, pour la liturgie de consécration.

#### **La commission de liturgie de la FEPS**

Le Conseil de la FEPS a approuvé la conversion de la «Conférence des commissions protestantes de liturgie» en «Commission de liturgie de la FEPS», formulé le mandat

y relatif et élu les membres de cette nouvelle commission. La tâche principale de cette Commission de liturgie, complémentaire des commissions de liturgie de chaque région linguistique, consiste à traiter des thèmes et des questions de liturgie qui concernent la FEPS et l'ensemble des Églises membres, en tenant compte des différences linguistiques et des multiples traditions liturgiques qui existent dans le pays. En rapport avec l'évaluation des résultats de la consultation à propos de la liturgie de consécration, le Conseil a chargé le Secrétariat de poursuivre les travaux en vue d'élaborer les dispositions pour une liturgie de consécration commune, en y associant la Commission de liturgie.

### **Ecclésiologie: définir la conscience commune de l'Église**

L'ecclésiologie s'interroge sur la raison d'être, sur la mission et sur la conception de l'Église. La FEPS, en sa qualité de fédération d'Églises, s'interroge elle aussi sur ce qu'est et ce que devrait être son identité ecclésiologique. Cette autoréflexion est induite par les Objectifs et stratégies du Conseil qui visent une meilleure prise de conscience du sens communautaire au sein du protestantisme suisse ; par conséquent, le Conseil cherche à savoir dans quelle mesure, aux yeux des Églises membres, la FEPS parle et agit en qualité de représentante de l'ensemble de l'Église protestante suisse. Parallèlement, la FEPS sait qu'elle va au devant d'une réforme constitutionnelle, qu'il s'agira d'assumer non seulement du point de vue juridique et organisationnel, mais aussi du point de vue théologique et ecclésiologique.

Afin d'initier une nouvelle étape dans le questionnement relatif à la conception ecclésiologique de la FEPS et de ses Églises membres, l'ITE a été chargé par le Conseil de définir un projet en deux phases. La première phase consiste à enregistrer, puis à comparer la conception ecclésiologique que chacune des Églises a d'elle-même, sur la base de sa Constitution, de ses règlements d'Église et des principes directeurs. Dans une deuxième phase, il s'agira de relever les divers modèles de communauté ecclésiastique et d'analyser la nature des éléments qui font l'unité de l'Église. Des options devront être présentées à la FEPS et à ses Églises membres, qui devraient générer un processus théologico-ecclésiologique en vue de la révision de la Constitution.

La suite des travaux sur la conscience de la FEPS et de ses Églises membres consistera à établir le lien entre l'approche ecclésiologique protestante telle qu'elle est avant

tout développée dans les entretiens doctrinaux de la CEPE, et les diverses approches qui existent dans les Églises protestantes suisses. La notion de communion ecclésiale, liée à celle d'une « diversité réconciliée » qui ne doit pas, cependant, permettre de justifier tous les arbitraires, n'a guère été entendue par les Églises suisses ; par conséquent, elle n'a pas fait son entrée dans la conscience ecclésiologique. Dans une étape ultérieure, le projet d'ecclésiologie devra présenter les options correspondantes et lancer des processus.

## Éthique

### Déployer les valeurs fondamentales

Le projet « Valeurs fondamentales » s'appuie sur l'objectif n°4 des Objectifs et stratégies du Conseil de la FEPS: «Les valeurs de la théologie et de l'éthique protestante marquent le discours politique et économique en Suisse. Elles renforcent la solidarité et la cohésion de la société.» Quatre objectifs sont à la clé du projet : 1. Donner une définition des valeurs fondamentales, en déterminant, d'un point de vue protestant, comment préciser et déployer leur contenu. 2. Renforcer la base d'action commune et la cohésion du protestantisme suisse. 3. Rappeler le fondement de la base des valeurs de la FEPS en rapport avec des thèmes concrets, des prises de position, lors de dialogues et dans les publications. 4. Encourager la communication entre le débat éthique pratique dans les milieux académiques, ecclésiastiques et tiers.

Le projet « Valeurs fondamentales » a vu l'élaboration de bases sur trois niveaux : a. un regard critique sur des notions telles que « valeurs fondamentales », « normes » et « principes » et sur leur signification dans la société et au sein de l'Église, dans le contexte d'une société contemporaine pluraliste ; b. les prémisses anthropologiques, le « signe algébrique avant la parenthèse » qui détermine – ou qui devrait déterminer – les valeurs fondamentales d'un point de vue chrétien ; c. le déploiement de dix valeurs fondamentales choisies : justice, liberté, conservation de la Création, responsabilisation, responsabilité, participation, solidarité, communauté, paix et réconciliation. La Conférence Femmes de novembre 2005 a évoqué la thématique des valeurs fondamentales en invitant l'ITE à donner une conférence.

## Globalance et Open Forum Davos

### Globalisation

En janvier 2005, le Conseil de la FEPS adoptait un projet pluriannuel en rapport avec la globalisation. Ce projet a pour objectif de lancer un débat critique à propos de la globalisation, d'intégrer ce débat aux développements et aux discussions actuels, d'approfondir l'argumentation, en particulier au sens d'un prolongement et d'une réflexion sur les conclusions de l'assemblée générale de l'ARM qui s'est tenue à Accra en 2004 et en prévision de la 9<sup>e</sup> assemblée du COE de 2006.

Dans le cadre de ce projet, le Conseil de la FEPS adoptait, en septembre 2005, le document de position « Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain », dont avait pris connaissance préalablement en l'approuvant quasi à l'unanimité l'AD en novembre. Le titre « Globalance » a valeur programmatique : la globalisation nécessite un équilibre global des valeurs dont le but est à la fois de rendre plus forts les plus faibles et de réduire les injustices et ce qui en est la cause. Une version abrégée sera évoquée par les délégués de la FEPS lors des débats de la 9<sup>e</sup> assemblée du COE à Porto Alegre.

Le projet de la FEPS en rapport avec la globalisation prévoit en outre des actions et des activités concrètes à propos d'aspects importants de la globalisation. Une première étude thématique a été publiée en été 2005, à propos de l'ONU en sa qualité de principale organisation multilatérale, sous le titre « Réformer l'ONU pour la renforcer ». Cette étude a pour vocation de communiquer les causes défendues par la FEPS aux milieux de la politique extérieure et de la politique de développement, mais aussi de fournir une contribution thématique à l'adresse du COE selon le point de vue défendu par la FEPS. Elle veut aussi sensibiliser le grand public à l'actualité et à la signification des processus de réforme en cours au sein de l'ONU, afin d'encourager les processus formateurs de l'opinion publique.

### Open Forum Davos

L'Open Forum Davos a eu lieu pour la troisième fois, du 27 au 30 janvier 2005, organisé par la FEPS, PPP et le WEF, en coopération avec les fondations Terre des hommes et Max Havelaar. L'Open Forum Davos se veut une plateforme de débats contradictoires à propos d'une pratique économique conforme aux critères éthique et à propos d'une globalisation alliant équité économique et durabilité écologique. Cette plateforme réunit des représentants de haut niveau des milieux économiques et politiques, ainsi que des représentants des communautés religieuses et de la

société civile. Suite à l'édition 2005 de l'Open Forum Davos et afin d'optimiser les processus qui mènent à l'objectif visé, la FEPS a, pour la première fois, mandaté une évaluation à ce sujet. Cette évaluation se base sur les réponses contenues dans plus de 200 questionnaires ; elle est assortie de 14 recommandations.

Ce rapport d'évaluation a été accueilli favorablement à l'AD de juin 2005. Le large soutien apporté à l'Open Forum Davos par les responsables de la FEPS se manifeste par l'approbation, avec 57 voix contre 5, de la reconduction du rôle dirigeant de la FEPS à l'Open Forum Davos. Renforcé par le soutien de l'AD, l'Open Forum Davos connaîtra ainsi une nouvelle édition en 2006 et sera placé sous le titre général « Respecter, dépasser, déplacer les frontières ». La manifestation sera une nouvelle fois organisée par la FEPS et le WEF et en collaboration avec PPP, la fondation Terre des hommes et la Croix-Rouge suisse.

## L'État social et la famille

Le projet « Quel avenir pour l'État social suisse », adopté en mars 2005 par le Conseil de la FEPS, contribue lui aussi aux Objectifs et stratégies définis par le Conseil. L'État social a connu une déstabilisation progressive au cours des récentes années, que ce soit en termes de politique familiale, de santé, de migration ou de travail. De tous temps, les Églises, en leur qualité d'actrices de la société civile, ont fourni des contributions importantes à ces thématiques, que se soit au plan théorique ou au plan pratique. Elles constituent des interlocutrices appréciées lorsqu'il s'agit de débattre de politique familiale, sociale ou de santé surtout.

## Diaconie

### Diaconie, Conférence Femmes, Fonds pour le travail des femmes, FSFP

#### La Conférence de diaconie (CdD)

Le thème que la CdD a choisi de traiter en priorité durant les années 2005 et 2006 est celui de la participation à la mission diaconale des Églises et des Œuvres. Il a été approfondi par le Comité de la CdD, qui s'est réuni à quatre reprises durant une demi-journée, l'accent ayant été mis sur les fondements méthodologiques et théoriques de la notion de participation.

Lors de sa réunion de printemps, la CdD s'est penchée sur les thèmes suivants : les formes élémentaires de la pau-

vreté ; les accès théologiques de la notion de pauvreté ; l'accès anthropologique à l'aide de l'ouvrage de Félix Moser intitulé « Se donner, à quoi bon ? » ; l'Église comme corps ; l'accès ecclésiologique de l'approche participative dans la diaconie.

La réunion d'automne fut consacrée à la poursuite des travaux sur l'approche théorique de la notion de participation. Les expériences faites au cours de plusieurs projets qui consignent l'approche participative dans leurs principes directeurs ont fait l'objet d'une réflexion et les projets suivants ont été présentés : Trampolino (CSP Neuchâtel), Solidarnetz Ostschweiz, KulturLegi Bern, Netz 4 Zürich, familles monoparentales (Paroisses du Joran, NE).

La CdD est une plate-forme importante pour les Églises et les Œuvres, reflétant la mission diaconale de l'Église en sa qualité de domaine intrinsèque de l'identité ecclésiale, permettant de se positionner, de débattre et, surtout, de tisser des réseaux. Durant l'année sous revue, le comité s'est penché sur le contenu et l'identité de la CdD ; il a présenté les résultats de cette réflexion à la Conférence en automne, à titre d'information. Les réflexions se fondent sur les bases suivantes : la CdD est une conférence de la FEPS. Elle s'entend comme une plate-forme pour faciliter la collaboration entre la FEPS, ses Églises membres, les œuvres diaconales, les associations et les institutions à vocation diaconale et qui traitent de questions voisines de la diaconie, ainsi que les organisations tierces de la société civile qui ont une activité de nature sociale ou politique. Par diaconie, la CdD entend l'action sociale dans la société, inspirée par la foi chrétienne, dans le contexte de l'Église, de la diaconie institutionnelle et des institutions apparentées. Parmi ses objectifs et ses tâches, la Conférence cite la création de réseaux, la fonction de guet, la fonction d'avocat, les relations publiques et les causes qui relèvent de l'œcuménisme.

#### La Conférence Femmes (CF)

Lors de sa réunion de printemps, la CF s'est penchée sur la question des relations avec les médias. Il s'agissait en particulier de savoir comment faire pour mieux positionner les causes spécifiquement féminines dans les médias. L'un des bons instruments, dans ce domaine, est le contact régulier avec les journalistes et les décideurs dans ce domaine. Les médias étant avides de nouveautés, un atout pour les femmes consisterait à traiter des thèmes négligés jusqu'ici. Par ailleurs, elles sont appelées à intervenir dans les débats contradictoires en cours en rapport avec l'actualité (politique). Il ne s'agit toutefois pas seulement de choisir des thèmes, mais encore de veiller à leur intérêt potentiel. Durant cette réunion, Mme Lilian Studer-Senn, responsable du secteur Bases auprès de l'EPER, a été élue au Comité.

La CF collabore avec la FEPS dans différents domaines thématiques. Ainsi, la réunion d'automne a été consacrée au projet « valeurs fondamentales » dont l'une des valeurs, la solidarité, a fait l'objet d'un débat et a débouché sur des propositions concrètes.

En 2005, la CF a élaboré, tout comme la CdD d'ailleurs, ses propres principes directeurs, qui viennent compléter son règlement. Ces principes arrêtent la conservation des pierres d'angle de la structure et formulent des principes et des objectifs. La CF oriente ses activités vers les Objectifs et stratégies du Conseil de la FEPS, tout en accordant la priorité à la prise en compte de la perspective genre et des conditions de vie spécifiques des femmes dans les procédures et les affaires traitées par le Conseil. Les déléguées ont précisé les détails de ces principes au cours de leurs deux réunions de 2005, avant de les adopter à l'unanimité.

#### **Le Fonds pour le travail des femmes**

Ce fonds, aménagé en 1990 par l'AD, a pour vocation d'encourager le travail des femmes au sein de l'Église, au sens de la décennie du COE placée sous le titre « Renforcer la solidarité avec les femmes ». Géré par une commission de la FEPS, ce fonds subsiste après la fin de la Décennie.

La FSFP est la principale bénéficiaire du fonds ; en 2005, le montant du soutien s'élevait à CHF 120'000. Par ailleurs, le Fonds a accordé des subventions à plusieurs projets, dont une publication au sujet de l'histoire des œuvres d'entraide féminines en Suisse, un cours de théologie interreligieux destiné aux femmes juives, musulmanes et chrétiennes, une table ronde à propos de la traite d'êtres humains, un lieu de rencontre pour femmes immigrées d'Albanie, ainsi qu'un projet de lutte contre l'image dégradante de la femme véhiculée par la publicité.

#### **La Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP)**

Lors de la réunion ordinaire de la FEPS avec le comité de la FSFP, le 8 juin 2005, la FSFP a réaffirmé son souhait d'envoyer une seconde observatrice à la 9<sup>e</sup> assemblée du COE, aux côtés de Mme Isabelle Ott-Baechler, ces deux déléguées devant également participer à la Conférence Femmes. On a donné suite à ce souhait en nommant à la délégation de la FEPS Mme Lilian Studer-Senn, la responsable des questions de genre des Œuvres et des organisations missionnaires. La FSFP a également remercié le Conseil de la FEPS pour sa prise de position claire à propos de la loi sur le partenariat enregistré ; elle a affirmé sa volonté de s'engager à ses côtés contre la révision de la loi sur le travail (travail dominical dans les centres de transports publics).

## **Questions sociales et migration**

### **Eurodiaconia – Diaconie latine**

Eurodiaconia, qui a son siège à Bruxelles, effectue un travail de lobbying par rapport à l'Union européenne et tisse des réseaux entre les Églises membres. Les 2 et 3 décembre 2004, les membres de « Diaconie latine », un groupe régional au sein du réseau Eurodiaconia, se sont retrouvés pour une séance à Genève. Cette rencontre avait pour but de déterminer les éventuelles possibilités de collaboration, en particulier dans les domaines de la formation et de la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs diaconaux. L'assemblée générale d'Eurodiaconia a eu lieu à Aarhus, Danemark, du 9 au 12 juin 2005 ; elle était placée sous le titre « Quality of Life for All in Europe ». La FEPS était représentée par ses responsables de la diaconie. Lors de son voyage à Bruxelles, la délégation de la FEPS a en outre rencontré la directrice fraîchement élue d'Eurodiaconia.

### **Forum bénévolat.ch**

Lors de sa séance du 25 janvier 2005, le comité a débattu d'une nouvelle édition du Dossier bénévolat. Compte tenu des conclusions de l'étude de la Haute-école de Soleure à propos du positionnement du Dossier bénévolat dans le monde du travail et des recommandations d'un groupe de travail à propos de l'avenir de ce document, la question suivante se posait : est-il préférable de remplacer l'évaluation des compétences par une simple liste ? Il a été décidé de débattre de cette question dans le cadre d'une journée d'étude.

La plus récente séance de comité a eu lieu le 11 mars 2005 à Olten. Fin 2005, les ressources financières de l'association allaient être épuisées. Plusieurs facteurs sont favorables à une poursuite de l'activité de l'association : la plus grande efficacité au niveau de la politique fédérale, en particulier grâce à la proximité du groupe parlementaire Bénévolat, ainsi que l'intérêt croissant pour le Dossier bénévolat (la 4<sup>e</sup> édition est en voie d'impression). Une convention de prestation avec la Croix-Rouge suisse permet de renflouer les caisses. Le comité entend signer des conventions de prestation supplémentaires avec d'importantes organisations promotrices du Dossier, en particulier avec les Églises. Le rapport de la Confédération sur le travail bénévole a été publié. Les premiers résultats de la procédure de consultation dans les Églises membres de la FEPS montrent que l'encouragement du travail bénévole et les autres mesures proposées dans le rapport sont accueillis positivement.

### **Le manuel des Églises sur le Dossier bénévolat**

Suite au souhait de quelques Églises membres, le projet « Manuel des Églises sur le Dossier bénévolat » a été repris

durant l'année sous revue. Ce sont Mme Jeanne Pestalozzi-Racine, membre du Conseil d'Église du canton de Zurich, ainsi que le Vaudois M. René Stoll qui représentent la FEPS dans le groupe stratégique correspondant. La Conférence centrale catholique romaine et la fondation fondia (pour la FEPS) ont donné leur feu vert pour le projet et en assurent le financement.

#### **Les rencontres régionales des responsables de diaconie**

Les responsables de diaconie des Églises membres romandes ont siégé le 15 mars 2005 à Yverdon-les-Bains. Cette réunion était avant tout destinée aux échanges, à la création de réseaux et à la présentation des projets de « Diaconie de proximité » de l'Église Réformée Évangélique du Canton de Neuchâtel. La rencontre régionale des responsables de diaconie du nord-est de la Suisse et du Tessin a eu lieu à Zurich le 9 juin. La fonction de coordination de la FEPS et la création de réseaux sont des démarches appréciées par les responsables de diaconie, qui souhaitent la poursuite de ces rencontres.

#### **Les Ministères de solidarité**

Les pasteurs et les pasteurs de « Ministères de solidarité » se sont réunis le 22 avril 2005, à Aigle. Ce groupe réunit des ministères spéciaux et des postes de collaboratrices et de collaborateurs diaconaux qui œuvrent dans le domaine de l'assistance spirituelle et de la solidarité avec les démunis. Outre leur souci face au désarroi croissant des groupes de population nécessiteux et défavorisés, leur préoccupation principale concerne la constatation que les tâches diaconales sur le terrain sont toujours plus souvent les cibles des campagnes d'austérité budgétaire des Églises.

#### **Politique d'asile et politique des étrangers**

Les dernières divergences ayant été éliminées, le Conseil national et le Conseil des États ont adopté, en décembre 2005, la révision de la loi sur l'asile et la nouvelle loi fédérale sur les étrangers. Le Conseil de la FEPS a pris position contre les restrictions qui se dessinaient, surtout dans la loi sur l'asile, en présentant une prise de position commune de la FEPS, de la CES, de l'Église catholique chrétienne de Suisse et de la Fédération suisse des communautés israélites, à l'attention de la commission chargée de l'examen préalable. Dans sa prise de position, la FEPS insiste sur quatre aspects : 1. La proposition de réglementation du statut des sans-papiers dans la loi sur l'asile. 2. Le rejet des restrictions concernant l'aide d'urgence. 3. Le rejet de l'extension de l'exclusion de l'aide sociale. 4. Le rejet de la non entrée en matière pour les sans papiers dans la loi sur l'asile.

#### **La loi sur l'usage de la contrainte**

Cette nouvelle loi fédérale a pour but de définir l'application éventuelle de mesures de contrainte lors du renvoi de ressortissants étrangers, pour qu'elle soit homogène et respectueuse de l'intégrité des personnes concernées. La FEPS a pris position sur le projet de loi au printemps 2005 ; elle est favorable à la mise en place d'une base légale sans équivoque à propos de l'admissibilité de mesures de contrainte par la police lors de l'application de décisions qui relèvent de l'État de droit dans le domaine du droit de l'asile et des étrangers. Il rejette toutefois l'intervention d'appareils à électrochocs et l'administration forcée de médicaments, qui peuvent être mortels. Suite aux résultats de la procédure de consultation, le Conseil fédéral a entre-temps renoncé à inclure ces appareils dans sa liste des armes admises ; il a également chargé le Département fédéral de justice et de police d'élaborer un message à propos de la nouvelle loi.

#### **La motion sur les sans-papiers**

La réponse à la motion de Roche à propos des sans-papiers et du renvoi de requérants d'asile a été élaborée en vue de l'AD de juin 2005 ; l'assemblée a approuvé la réponse.

#### **L'assistance spirituelle dans les centres d'accueil de la Confédération**

En 2005, les responsables de l'assistance spirituelle se sont retrouvés pour deux réunions de coordination à Olten et pour une journée de réflexion. Les membres du comité commun Églises / Fédération suisse des communautés israélites et de l'Office fédéral de la migration se sont eux aussi réunis à deux reprises en 2005. Dans un avenir proche, il faudra avant tout repenser l'orientation des services d'assistance spirituelle et leur financement. À plusieurs reprises, les personnes chargées de l'assistance spirituelle ont réaffirmé l'importance du soutien et de la coordination apportés par les Églises cantonales au plan national et au plan cantonal.

#### **Les responsables du domaine de la migration dans les Églises membres**

Fin juin 2005, la FEPS organisait la première rencontre des responsables du secteur de la migration dans les Églises membres. Le vaste échange d'informations et d'opinions a été accueilli avec intérêt et sa reconduite a été souhaitée. La plate-forme « sans-papiers », qui a vu la participation régulière de la FEPS durant l'année, a soutenu la Commission fédérale des étrangers lors de l'institutionnalisation d'un groupe de travail qui examine d'un point de vue neutre – et anonyme sur demande – les dossiers de sans-papiers.

## Procédures de consultation et scrutins populaires

L'ITE a été chargé par le Conseil d'élaborer des informations de base en rapport avec plusieurs procédures de consultation et votations fédérales ; ces documents sont disponibles sous forme de publications imprimées (cf. p. 60) et sur le site internet.

### Les procédures de consultation

En coopération avec la communauté de travail Église et environnement (OeKU), le Conseil s'est prononcé, au début de l'année, en faveur d'une taxe sur le CO<sub>2</sub> lors de la procédure de consultation à ce sujet. À la fin de l'année, il a pris position lors de la mise en consultation du dossier « Politique agricole 2011 », en insistant sur la nécessité de prendre au sérieux en particulier la condition sociale des agricultrices et des agriculteurs. La prise de position a bénéficié de l'excellente collaboration avec la Communauté protestante suisse de travail Église et agriculture (SRAKLA). Enfin, la FEPS a élaboré une réponse à la consultation lancée à propos des Directives et recommandations médico-éthiques facultatives sur les soins palliatifs de l'Académie suisse des sciences médicales.

### Les scrutins populaires

La FEPS a préparé des argumentaires à propos de quatre votations populaires, soit un par trimestre. Ainsi, la FEPS s'est exprimé positivement sur la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes de même sexe ; sa brochure a recueilli un succès important et a suscité des débats contradictoires. Elle a élaboré des prises de position plus succinctes à propos des accords de Schengen/Dublin et de la libre circulation des personnes, qui concernent les nouveaux États membres de l'Union européenne au centre et à l'est de l'Europe ; les arguments avancés étaient principalement la sécurité du droit, l'égalité de traitement et la préservation de la paix en Europe. D'importants moyens ont été investis dans la prise de position œcuménique contre l'extension du travail dominical dans les gares et en faveur de la conservation du dimanche comme jour de repos et de célébration. L'acceptation de la proposition à une très faible majorité prouve que les voix œcuméniques ont pesé de tout leur poids dans ce scrutin. L'expérience montre que les votations populaires sont l'occasion de soumettre au débat public des thématiques d'ordre éthique. Le nombre de ces quatre prises de position de la FEPS dépasse la moyenne annuelle des années précédentes.

## Commissions, manifestations, bibliothèque

### Les commissions

L'ITE a tenu le secrétariat de la Commission de dialogue protestants/juifs (CDPJ) et organisé une journée d'étude (cf. Églises en Relation). Il a également siégé dans la Commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC), de même que dans le groupe Église-économie. Un rôle essentiel revient aux voix protestantes qui peuvent se faire entendre dans les commissions consultatives de la Confédération, ces dernières ayant pour mission de débattre, à titre de collègue d'experts, des messages du Conseil fédéral et des projets de loi et d'ordonnances. La FEPS est représentée dans la Commission fédérale pour la coopération internationale, dans la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain, dans la Commission fédérale contre le racisme et dans la Commission fédérale des étrangers.

### Les conférences et les forums publics

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'ITE ont tenu des conférences, participé à des tables rondes qui ont eu lieu dans des maisons de paroisse et dans des lieux de formation et pris part à des manifestations cantonales, nationales et internationales. Un forum consacré aux valeurs fondamentales a eu lieu avec des représentations des Églises membres et des Œuvres. Lors d'autres forums organisés par le secteur Églises en Relation, ses collaboratrices et collaborateurs ont pu faire valoir leurs qualités d'experts.

### La bibliothèque

Quatre bibliothèques sectorielles se trouvaient au siège de la FEPS : celles des IES de Berne et de Lausanne, celle du secteur Théologie de la FEPS, ainsi que la documentation générale de la FEPS. Toutes ces collections ont été regroupées pour former une entité et tous les titres sont à présent accessibles par voie numérique.



## Personnel

**1 Christoph Stückelberger, professeur et docteur en théologie**  
Directeur de l'Institut de Théologie et d'Éthique

**2 Beat Huwyler, pasteur et docteur en théologie**  
Chargé de théologie

**3 Martin Sallmann, pasteur, PD et docteur en théologie**  
Chargé de théologie

**4 Frank Mathwig, docteur en théologie**  
Chargé d'éthique  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005

**5 Hella Hoppe, docteur en économie**  
Chargée d'économie  
dès le 15 janvier 2005

**6 Elisabeth Ehrensperger, docteur ès lettres**  
Journaliste, rédactrice  
dès le 15 avril 2005

**7 Manfred Gyger**  
Collaborateur spécialisé migration

**8 Otto Schäfer, pasteur et docteur en théologie**  
Chargé d'éthique  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005

**9 Anne Walder Pfyffer, lic. iur.**  
Chargée des affaires sociales et de diaconie  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005

**10 Brigitte Wegmüller**  
Secrétaire de Département

**11 Danielle Perrochet**  
Secrétaire

**12 Valérie Schwarz**  
Secrétaire

## Départs

**Céline Ehrwein, dipl. theol.**  
Assistante scientifique, éthique sociale et bioéthique  
31 août 2005

**Julia Müller-Clemm**  
Assistante, bibliothèque  
du 1<sup>er</sup> février au 30 septembre 2005



# Communi- cation

## **www.sek-feps.ch**

Grâce à une navigation plus efficace le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter en 2005. L'adaptation la plus visible pour l'utilisateur est la navigation élargie et simplifiée. Elle lui permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble, un accès facilité aux différents thèmes traités par la FEPS ainsi qu'un coup d'œil rapide sur les thèmes d'actualités mis en évidence. Ce développement du nombre des accès au site est également dû à la mise en ligne de toutes les nouvelles brochures qui peuvent être soit commandées, soit téléchargées.

## **Bulletin**

La formule qui consiste à approfondir certains thèmes et les présenter dans une rubrique « gros plan » a permis de présenter les quatre thèmes suivants:

- l'Open Forum Davos 2005,
- la visite en Chine d'une délégation de la FEPS,
- la mission aujourd'hui,
- Globalance – Perspectives chrétiennes pour une globalisation à visage humain.

## **Conférences de presse**

Plusieurs conférences de presse ont permis de présenter en détail des thèmes qui étaient soit d'importance soit relativement complexes.

- Le 14 janvier, la FEPS le World Economic Forum et Pain pour le prochain ainsi que les coorganisateur – la fondation Terre des Hommes et la fondation Max Havelaar – ont présenté le programme et les orateurs de l'Open Forum Davos 2005
- Le 12 mai, la délégation de la FEPS a présenté les résultats de son premier voyage officiel en Chine des 18 avril au 1<sup>er</sup> mai et faisant suite à l'invitation du China Christian Council (CCC).
- Le 4 octobre, la FEPS et la Conférence des évêques suisses (CES), soutenues par les membres de la communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH), ont lancé le thème « protéger le dimanche, renforcer la communauté » en vue de la votation du 27 novembre 2005 sur l'initiative parlementaire « Heures d'ouverture des commerces dans les centres de transports publics ».
- Le 21 octobre, le Conseil de la FEPS a présenté son document de position « Globalance – Perspectives chrétiennes pour une globalisation à visage humain ».

### « Protégeons notre dimanche, resserrons les liens de notre communauté »

Le 4 octobre la FEPS et la CES lançaient en quelque sorte la campagne des Églises en présentant au public la brochure « Protégeons notre dimanche, resserrons les liens de notre communauté » ainsi que le dépliant « Travailler le dimanche, c'est créer un vide » à l'occasion d'une conférence de presse. Le dépliant présentant les thèses de la brochure de manière succincte et percutante a été élaboré en collaboration entre la communication FEPS et une entreprise externe. Il s'est avéré qu'en dépit d'une large diffusion du dépliant, la brochure ne perdait pas de son attrait et de son intérêt. En effet, 26'700 exemplaires (18'000 en allemand, 5'500 en français, 3'200 en italien) du texte intégral ont été distribués aux différentes Églises, paroisses, groupements et individus, ainsi que 30'000 dépliant.

Si la prise de position des Églises était attendue et prévue de longue date, la communication de cette position s'est développée au fur et à mesure en véritable campagne de votation.

### Autres points forts de la communication FEPS

Parmi les autres thèmes qui ont marqué la communication de la FEPS et qui ont été repris de manière plus développée par les médias, on peut citer notamment :

- la cérémonie nationale à la mémoire des victimes du tsunami à la cathédrale de Berne
- la signature de la Charta Eecumenica à la collégiale de Saint-Ursanne
- l'Open Forum Davos 2005
- les votations fédérales sur le partenariat enregistré entre personnes de même sexe

Il est à noter que la FEPS a marqué une présence accrue dans les médias électroniques de Suisse alémanique comme de Suisse romande, notamment dans les émissions telles que Arena, Club, Infrarouge, Forum, Echo der Zeit, etc. sur les thèmes de l'asile, du partenariat enregistré entre personnes du même sexe, des heures d'ouverture des commerces dans les centres de transports publics et de la cérémonie nationale à la mémoire des victimes du tsunami.

(cf. aussi la liste des communiqués de presse, pages 46s.)



## Personnel

- 1 **Simon Weber, pasteur**  
Directeur de la Communication
- 2 **Elisabeth Ehrensperger,**  
**docteure ès lettres**  
Journaliste, rédactrice
- 3 **Daniela Tobler**  
Webmaster

## Départ

**Sandra Baumeler**  
Journaliste, rédactrice  
28 février 2005

# Communi- qués de presse 2005

**5.1.2005**

Cérémonie nationale à la mémoire des victimes à la cathédrale de Berne – Trois signes d'espérance

**14.1.2005**

Qu'est-ce qui fait qu'un acte économique est moral ? Les débats de l'Open Forum Davos 2005

**19.1.2005**

Un signe marquant dans l'œcuménisme : la signature de la « Charta Eecumenica »

**23.1.2005**

Signature de la « Charta Eecumenica »

**30.1.2005**

Open Forum Davos 2005 : les objectifs ont été atteints

**4.2.2005**

La FEPS dit oui à la taxe incitative sur le CO<sub>2</sub>

**8.3.2005**

Appel au Conseil des États: Pour une politique d'asile humaine en Suisse

**10.3.2005**

La Fédération des Églises protestantes favorable à la loi sur le partenariat

**15.3.2005**

FEPS: Open Forum Davos 2006 élargi

**2.4.2005**

Message du Conseil de la FEPS à l'occasion du décès du pape Jean-Paul II

**7.4.2005**

14 mars 2005: 10<sup>e</sup> Conférence Femmes

**18.4.2005**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse en visite en Chine

**22.4.2005**

L'eau, droit humain et bien public

**25.4.2005**

L'Open Forum Davos en 2006 aussi

**27.4.2005**

Pour la FEPS, les accords de Schengen et Dublin sont un moyen de promouvoir la justice et de protéger le droit

**12.5.2005**

Une délégation de la FEPS en Chine

**13.5.2005**

La FEPS favorable à des réformes qui renforcent l'ONU

**19.6.2005**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse en session à Einsiedeln

**21.6.2005**

Assemblée de la Fédération des Églises protestantes de Suisse à Einsiedeln

**5.8.2005**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse favorable à l'accord sur la libre circulation

**17.8.2005**

La FEPS bouleversée par la mort de Frère Roger

**16.9.2005**

Adaptation de la structure administrative et hiérarchique du Secrétariat de la FEPS

**30.9.2005**

Rencontre européenne de directions d'Églises protestantes à Berne

**3.10.2005**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse en visite auprès des institutions européennes à Strasbourg et à Bruxelles

**4.10.2005**

Protégeons notre dimanche, resserrons les liens de notre communauté

**9.10.2005**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse veut renforcer son engagement européen

**21.10.2005**

Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain

**7.11.2005**

Les délégués de la FEPS réunis en assemblée à Berne

**8.11.05**

Assemblée des délégués de la FEPS à Berne

**9.12.2005**

Déclaration des trois Églises nationales à l'occasion de la Journée internationale des droits humains du 10 décembre 2005

**9.12.2005**

Le dimanche demeure jour de repos

# Services centraux

## Règlement du personnel

En collaboration avec la Commission du personnel, les Services centraux ont rédigé un nouveau Règlement du personnel que le Conseil a mis en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2005. Ce Règlement remplace la réglementation qui se référait à l'Ordonnance sur le personnel du Canton de Berne (état en 1996) pour toute question concernant le personnel. Trois règlements distincts (formation continue, participation du personnel, horaire libre et jours de congé) ont été intégrés au nouveau Règlement.

## Système des salaires

C'est au 1<sup>er</sup> octobre 2005 également qu'est entré en vigueur le nouveau système des salaires qui remplace lui aussi l'ancienne réglementation cantonale bernoise. Huit classes de fonction ont été définies pour des volumes de salaires basés sur les traitements médians versés dans l'administration de la région de Berne. Le volume de salaire correspond à des valeurs de +/- dix pourcent de ces traitements médians. L'objectif pour la classification des salaires est la ligne médiane, les écarts devant être motivés. Le système des salaires permet d'organiser les indemnités de manière transparente et, à l'intérieur du volume de salaire, flexible.

## Contrats de travail

Dans le cadre du nouveau Règlement du personnel et du nouveau système des salaires, chaque collaborateur et collaboratrice a reçu un nouveau contrat de travail. Tous ont été signés, parfois après des entretiens approfondis. Les collaboratrices et collaborateurs disposent désormais d'un contrat de travail formellement unitaire, contenant des grandeurs variables et complété par le Règlement du personnel.

## Transformation de l'immeuble

L'AD d'été a approuvé le projet de transformation. Les travaux ont été exécutés de début août à fin décembre 2005. Tout l'étage d'entrée de l'immeuble a été transformé. L'entrée est désormais accessible aux personnes handicapées, deux garages sont devenus places de travail – les visiteurs sont accueillis à l'étage d'entrée déjà – et la salle de séance a été embellie et éclairée par l'ouverture d'une grande porte-fenêtre. Toute l'infrastructure technique a également été rénovée : gaz, eau, électricité, chauffage, eau chaude, lignes téléphoniques et canalisations. Les coûts s'élèvent à CHF 1,5 millions (selon budget).

## Archives

Depuis 2002, les archives de la FEPS sont déposées par périodes successives à la section Archives privées des Archives fédérales suisses. Elles y sont traitées et cataloguées conformément aux règles des Archives de la Confédération. Le dépôt de la FEPS équivaut aujourd'hui à près de cent mètres au sol, et va jusqu'à l'année 1990. Le transfert aux Archives fédérales rend enfin accessibles au grand public les archives de la FEPS. Une seule limitation d'accès, soumettant la recherche à l'autorisation expresse de la FEPS, concerne les documents datant de moins de 30 ans.



## Personnel

- 1 Theo Schaad, pasteur**  
Directeur des Services centraux
- 2 Laurence-Nicole Fehr**  
Assistante administrative du Directeur
- 3 Beatrice Bienz**  
Assistante administrative du Président  
Secrétariat de l'Assemblée des délégués
- 4 Helene Meyerhans**  
Assistante administrative pour le travail du Conseil
- 5 Jacqueline Blaser**  
Assistante administrative de la réception
- 6 Christian Straumann, lic. rer. pol.**  
Chargé de la planification financière, du personnel et de l'informatique
- 7 Cécile Uhlmann**  
Chargée de la comptabilité
- 8 Jacqueline Tschumi**  
Collaboratrice à la comptabilité
- 9 Christine Maurer**  
Collaboratrice de la réception  
dès le 15 octobre 2005
- 10 Marlise Bianchi**  
Collaboratrice de la réception

## Départ

**Béatrice Friedli**  
Collaboratrice de la réception  
31 août 2005

# Direction

Avec l'aménagement de la structure de direction le 1<sup>er</sup> octobre 2005, l'ancienne équipe de direction a fait place au Groupe de direction. Composé des directeurs de département et de service. Il est dirigé par le directeur du Secrétariat. Celui-ci est responsable face au Conseil de l'activité opérationnelle. Le président du Conseil de la FEPS prend part aux discussions concernant les contenus.

Le Groupe de direction coordonne le travail du Secrétariat, reçoit ses tâches du Conseil de la FEPS et les répartit entre les départements et services. La direction discute des développements de travail au Secrétariat et adopte à l'intention du Conseil le budget, le rapport annuel et le programme de travail. En matière de politique du personnel, la direction se situe du côté de l'employeur; elle prend position à l'intention du Conseil sur des projets concernant la politique du personnel.

## Programme de travail

En 2005, l'équipe de direction d'alors a présenté pour la première fois au Conseil un comparatif du programme de travail avec les objectifs et stratégies du Conseil. Cela a donné un document intéressant, qui indiquait le nombre des ressources employées dans l'exécution des diverses stratégies. Ce document montrait aussi qu'il fallait des parts de postes supplémentaires pour le travail de relations avec les Églises membres et l'administration (Assemblée des délégués, Conseil, tâches de coordination et de direction). Cet instrument d'évaluation sera encore affiné ces prochaines années; il sera employé par le Conseil de la FEPS dans la gestion des pôles de travail.

## Finances – Budget

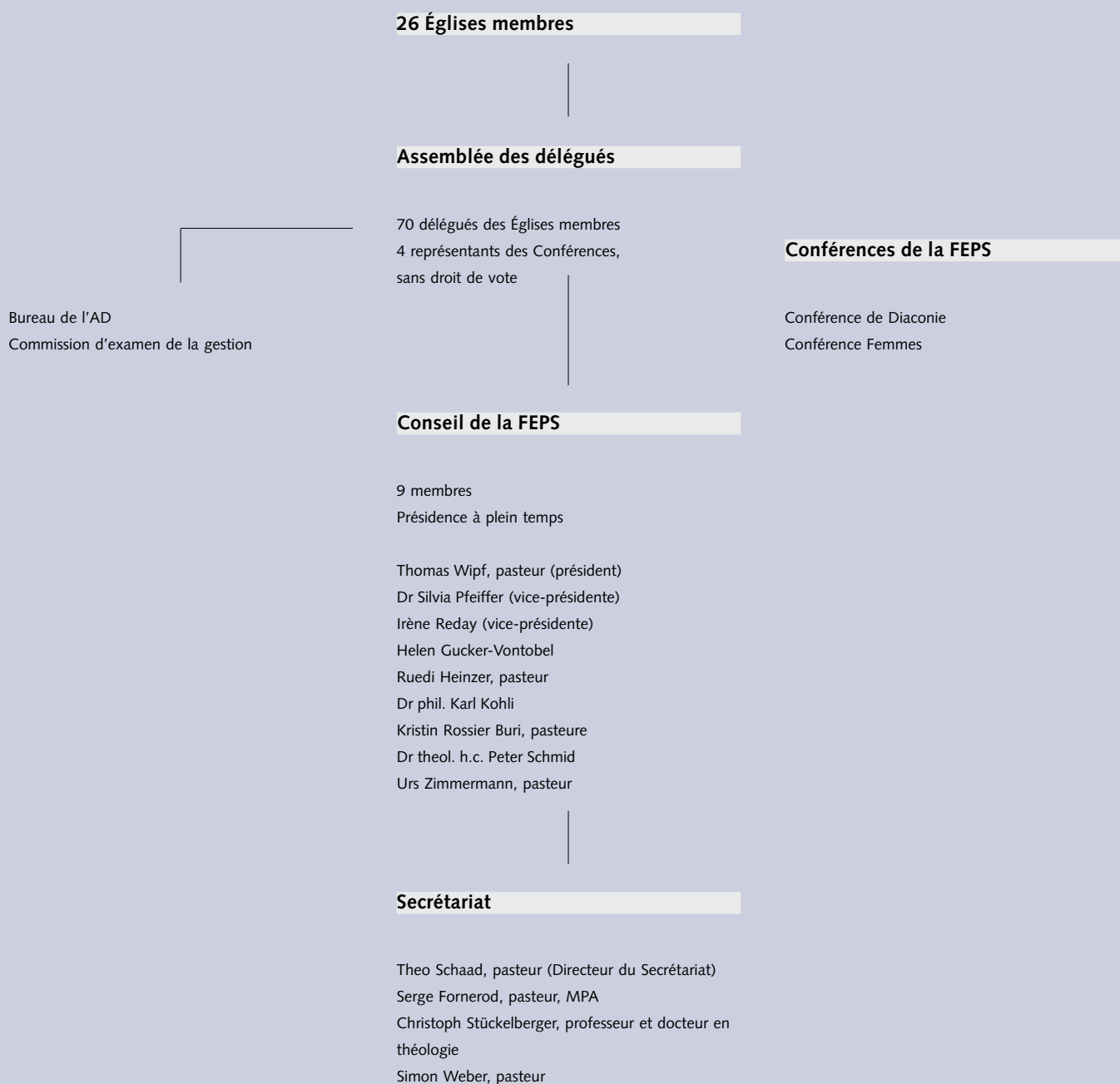
L'équipe de direction a présenté au Conseil de la FEPS à l'intention de l'AD un budget équilibré pour 2006. Les contributions de membre sont augmentées de la compensation du renchérissement pour le personnel. L'aménagement de la structure des départements a aussi donné lieu à des modifications des budgets de chacun des départements. Ceux-ci se refléteront dans les comptes 2006.



- 1 **Theo Schaad, pasteur**  
Directeur des Services centraux
- 2 **Serge Fornerod, pasteur, MPA**  
Directeur du Département Églises en Relation
- 3 **Christoph Stückelberger, professeur et docteur en théologie**  
Directeur de l'Institut de Théologie et d'Éthique
- 4 **Simon Weber, pasteur**  
Directeur de la Communication

# Structure de la FEPS

État au 31 décembre 2005





# Organisation du Secrétariat

État au 31 décembre 2005

## Conseil de Direction

**Theo Schaad, pasteur**  
Directeur du Secrétariat

**Serge Fornerod, pasteur, MPA**

**Christoph Stückelberger, professeur  
et docteur en théologie**

**Simon Weber, pasteur**

## Églises en Relation

**Serge Fornerod, pasteur, MPA**  
Directeur du Département Églises en  
Relation

**Martin Hirzel, pasteur et docteur en  
théologie**  
Chargé de l'œcuménisme et des  
communautés religieuses,  
dès le 1<sup>er</sup> février 2006

**Cornelia Schnabel, lic. phil. (80%)**  
Chargée des Œuvres et organisations  
missionnaires

**Christoph Waldmeier, pasteur**  
Chargé des relations outre-mer et des  
Églises suisses à l'étranger

**Markus Sahli, pasteur (50%)**  
Chargé des relations ecclésiales en  
Suisse

**Annemarie Bieri, pasteure (65%)**  
Assistante scientifique

**Evelyn Maass (80%)**  
Assistante administrative

**Elisabeth Balmer (80%)**  
Secrétaire

**Annemarie Boussena (40%)**  
Secrétaire  
dès le 22 novembre 2005

**Corinne Lanz (40%)**  
Secrétaire

## Institut de Théologie et d'Éthique

**Christoph Stüchelberger, professeur et docteur en théologie**  
Directeur de l'Institut de Théologie et d'Éthique

**Beat Huwyler, pasteur et docteur en théologie (50%)**  
Chargé de théologie

**Martin Sallmann, PD et docteur en théologie (50%)**  
Chargé de théologie

**Frank Mathwig, docteur en théologie**  
Chargé d'éthique

**Hella Hoppe, docteur en économie**  
Chargée d'économie

**Elisabeth Ehrensberger docteur ès lettres (20%)**  
Chargée des publications  
dès le 15 avril 2005

**Manfred Gyger**  
Collaborateur spécialisé migration

**Otto Schäfer, pasteur et docteur en théologie (90%)**  
Chargée d'éthique  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006

**Anne Walder Pfyffer, lic. iur. (70%)**  
Chargée des affaires sociales et de diaconie,  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006

**Brigitte Wegmüller (90%)**  
Secrétaire de Département

**Danielle Perrochet (50%)**  
Secrétaire

**Valérie Schwarz (80%)**  
Secrétaire

## Communication

**Simon Weber, pasteur**  
Directeur de la Communication

**Elisabeth Ehrensberger, docteur ès lettres (60%)**  
Journaliste, rédactrice  
dès le 15 avril 2006

**Daniela Tobler (40%)**  
Webmaster

## Services centraux

**Theo Schaad, pasteur**  
Directeur des Services centraux

**Laurence-Nicole Fehr (80%)**  
Assistante administrative du Directeur

**Beatrice Bienz**  
Assistante administrative du Président  
Secrétariat de l'Assemblée des délégués

**Helene Meyerhans (60%)**  
Assistante administrative pour le travail du Conseil

**Jacqueline Blaser (60%)**  
Assistante administrative de la réception

**Christian Straumann, lic. rer. pol. (80%)**  
Chargé de la planification financière, du personnel et de l'informatique

**Cécile Uhlmann (80%)**  
Chargée de la comptabilité

**Jacqueline Tschumi (60%)**  
Collaboratrice à la comptabilité

**Christine Maurer (80%)**  
Collaboratrice de la réception  
dès le 15 octobre 2005

**Marlise Bianchi (40%)**  
Collaboratrice de la réception

## Collaborateur personnel du président

**Markus Sahli, pasteur (50%)**

# Comptes 2005

Comptes administratifs	2005		2004	
	Charges	Revenus	Charges	Revenu
	CHF	CHF	CHF	CHF
Organes	615'031	0	666'699	0
Relations intérieures	846'710	70'023	883'491	67'792
Relations extérieures	1'092'485	67'719	1'193'997	141'626
Théologie et Éthique	972'588	108'883	840'227	108'298
Communication	414'137	0	406'199	0
Service centraux	2'150'713	6'429'639	1'962'077	6'213'574
Subventions	584'600	0	608'600	30'000
Réserves et comptes hors exploitations	2'274'957	2'274'957	1'444'141	1'444'141
<b>Total</b>	<b>8'951'221</b>	<b>8'951'221</b>	<b>8'005'431</b>	<b>8'005'431</b>

Bilan	31.12.2005		31.12.2004	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Patrimoine financier	7'520'911		7'696'460	
Patrimoine administratif	860'248		1	
Capitaux de tiers		808'100		585'984
Réserves		2'584'978		2'124'519
Comptabilités séparées		1'482'155		1'479'789
Capitaux partagés		2'688'434		2'688'434
Fortune		817'735		859'690
Solde des comptes		-243		-41'955
<b>Total</b>	<b>8'381'159</b>	<b>8'381'159</b>	<b>7'696'461</b>	<b>7'696'461</b>

# Statistique 2004

## Statistique des actes ecclésiastiques 2004

Source: Églises membres

Églises membres	Membres	Baptêmes				Confirmationen			Mariages			Services funèbres	Entrées d'Église	Sorties d'Église
		garçons	filles	adultes	Total	garçons	filles	Total	protestants	mixtes	Total			
Argovie	189'606	686	601	0	1'287	1'041	1'010	2'051	322	143	465	1'968	236	1'903
Appenzell AI/AR	27'018	111	112	0	223	179	165	344	35	27	62	355	18	177
Bâle-Campagne	104'881	368	350	21	739	542	563	1'105	104	133	237	1'085	179	779
Bâle-Ville	47'107	0	0	0	181	0	0	267	29	28	57	355	100	929
Berne-Jura-Soleure	614'624	2'275	2'260	32	4'567	3'713	3'546	7'259	989	535	1'524	7'392	328	3'140
Fribourg	34'401	121	127	3	251	191	196	387	38	46	84	259	34	319
Genève	66'695	126	143	41	310	48	44	92	31	95	126	757	0	0
Glaris	16'058	72	58	0	130	114	109	223	12	13	25	242	13	122
Grisons	74'031	356	362	0	718	509	461	970	148	74	222	775	81	433
Lucerne	39'426	116	106	0	222	201	196	397	22	32	54	365	45	340
Neuchâtel	59'000	176	149	3	328	200	183	383	124	9	133	776	329	7
Nidwald	4'024	21	15	0	36	21	16	37	0	10	10	29	7	51
Obwald	2'255	8	16	0	24	21	14	35	0	4	4	15	1	17
St. Gall	119'439	452	409	2	863	689	684	1'373	83	108	191	1'306	119	865
Schaffhouse	34'250	111	97	3	211	208	192	400	56	27	83	434	64	216
Schwytz	15'140	53	64	0	117	64	77	141	11	10	21	110	21	136
Soleure	72'427	111	95	0	206	190	184	374	12	29	41	320	64	482
Tessin	17'730	32	33	1	66	27	37	64	12	21	33	144	39	52
Thurgovie	96'060	396	355	5	756	645	649	1'294	132	83	215	1'096	117	635
Uri	1'809	5	4	1	10	3	10	13	4	0	4	19	3	6
Vaud	242'272	617	587	20	1'224	763	858	1'621	662	156	818	2'776	0	0
Valais	15'433	38	23	0	61	32	29	61	5	32	37	143	0	0
Zoug	16'377	66	48	0	114	69	67	136	10	17	27	88	26	121
Zurich	497'986	1'708	1'586	18	3'312	2'142	2'084	4'226	575	504	1'079	5'765	207	3'454
Genève, EELG	513	3	2	0	5			0	4	0	4	8	11	15
Église év.-méth.	8'411	35	30	39	104			0	49	1	50	174	184	144
<b>Total 2004</b>					<b>16'065</b>			<b>23'253</b>			<b>5'606</b>	<b>26'756</b>	<b>2'226</b>	<b>14'343</b>
<b>Total 2003</b>					<b>16'428</b>			<b>23'246</b>			<b>5'817</b>	<b>28'414</b>	<b>2'044</b>	<b>14'414</b>

# Publications

## **FEPS Position**

### **(études développées approuvées par le Conseil):**

- No 3 Couples du même sexe – Repères éthiques sur la « Loi Fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe »
- No 4 Réformer l'ONU pour la renforcer – Orientations et propositions de la Fédération des Églises protestantes de Suisse
- No 5 Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain

## **FEPS Focus**

### **(Brèves prises de position approuvées par le Conseil):**

- No 1 Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> – Réponse du Conseil de la FEPS à la consultation fédérale
- No 2 Coopérer pour la paix et la sécurité – Prise de position sur les accords Schengen/Dublin
- No 3 Accord sur la libre circulation des personnes : assurer l'égalité de traitement – Prise de position du Conseil de la FEPS

## **Texte commun**

### **(Prises de position œcuméniques):**

- No 1 Déclaration œcuménique sur l'eau comme droit de l'homme et bien public
- No 3 Protégeons notre dimanche, resserrons les liens de notre communauté – Une contribution œcuménique des Églises à propos de la révision de la loi sur le travail

# Motions et postulats transmis au Conseil

## selon le Règlement de l'AD, art. 33

1. Motion J.-J. Beljean (NE) et P. Jäggi (AG) concernant les défis européens pour la Fédération des Églises protestantes de suisse et pour ses Églises membres (AD d'été 1998) : Il a été partiellement répondu à la motion lors des AD d'été 1999 et 2000.
2. Postulat Reich/Strässler/Pestalozzi (ZH) concernant les commissions pour les cas de rigueur (AD d'été 2000) : en cours de traitement
3. Motion des Eglises du Nord-Ouest de la Suisse concernant l'avenir de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et de Pain pour le prochain (PPP) (AD d'été 2004) : en cours de traitement

# Délégations, commissions et groupes de travail

État au 31 décembre 2005

## **Conseil œcuménique des Églises (COE)**

Membre du Comité central : Dr Gottfried W. Locher, pasteur, Muri ; dès mai 2006 : professeur Dr Christoph Stückelberger (FEPS).

## **Alliance réformée mondiale (ARM)**

Membre du Comité exécutif : Dr Gottfried W. Locher, pasteur, Muri.

Alliance réformée mondiale en Europe, président du Comité exécutif : Dr Gottfried W. Locher, pasteur, Muri.

## **Conférence des Églises européennes (KEK)**

Membre du Présidium : Thomas Wipf, pasteur (Conseil de la FEPS).

## **Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)**

Membre du Présidium : Thomas Wipf, pasteur (Conseil de la FEPS).

## **Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH)**

Délégation de la FEPS à l'Assemblée générale : Ruedi Heinzer, pasteur (Conseil de la FEPS) ; Martin Hoegger, pasteur, Le Mont ; Dr Frank Jehle, pasteur, St-Gall ; Thomas Plaz, pasteur, Winterthour ; Dr Ruedi Reich, pasteur, Zurich ; Ysabelle de Salis, pasteure, Neuchâtel ; Thomas Wipf, pasteur (Conseil de la FEPS) ; Dr Martin Hirzel, pasteur (FEPS).

Délégation de la FEPS au Présidium : Ruedi Heinzer, pasteur (Conseil de la FEPS) ; Thomas Wipf, pasteur (Conseil de la FEPS).

## **Conseil**

### **Commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC)**

Délégation de la FEPS : Dr Frank Jehle, pasteur, St-Gall (coprésidence) ; Markus Anker, pasteur, St-Gall ; professeur Dr Reinhold Bernhardt, Bâle ; Sven Büchmeier, pasteur, Baden ;

Dr Isabelle Noth, pasteure, Berne ; Dr Niklaus Peter, pasteur, Zurich ; Dr Martin Hirzel, pasteur (FEPS).

#### **Groupe de dialogue FEPS / Conférence mennonite Suisse (CMS)**

Délégation de la FEPS : Ruedi Heinzer, pasteur (Conseil de la FEPS) ; Esther Schweizer-Rüegg, pasteure, Schaffhouse ; PD Dr Martin Sallmann (FEPS).

#### **Commission de dialogue protestants / juifs (CDPJ)**

Délégation de la FEPS : Georges-A. Braunschweig, pasteur, Winterthour (co-présidence) ; Albert Frey, pasteur, Prahins ; Lucie Kaennel, pasteure, Lausanne ; professeur Dr Matthias Konradt, Berne ; Bernhard Krebs, pasteur, Enggistein ; Dr Martin Hirzel, pasteur (FEPS).

#### **Commission de dialogue protestants / orthodoxes (CDPO)**

Délégation de la FEPS : Professeur Dr Erich Bryner, Schaffhouse ; professeur Dr Martin Hauser, Marly ; Christoph Tapernoux, pasteur, St-Gall.  
Secrétariat de la FEPS : Dr Martin Hirzel, pasteur.

#### **Commission des finances du Conseil**

Willi Affolter, Zurich ; Werner Alder, Neuchâtel ; Willy Oppliger, Berne ; Daniel Strebel, Baden.  
Conseil de la FEPS : Dr Karl Kohli (présidence) ; Helen Gucker-Vontobel ; Thomas Wipf, pasteur.  
Secrétariat de la FEPS : Theo Schaad, pasteur ; Christian Straumann.

## **Églises en Relation**

#### **Commission pour les relations extérieures (CRE)**

Jacques Küng, pasteur, Lausanne (DM) ; Franz Schüle, pasteur, Zurich (EPER) ; Madeleine Strub-Jaccoud, Bâle (mission 21) ; Reto Gmünder, pasteur, Berne (PPP) ; Thomas Wipf, pasteur (Conseil de la FEPS).  
Secrétariat de la FEPS : Serge Fornerod, pasteur (présidence) ; Cornelia Schnabel.

#### **Commission pour les Églises suisses à l'étranger (CESE)**

Thomas Müry, pasteur, Bâle (présidence) ; Barbara Brunner, pasteure, Schaffhouse ; André Joly, pasteur, Nyon.  
Secrétariat de la FEPS : Christoph Waldmeier, pasteur.

#### **Commission Église et mission**

Kristin Rossier Buri (Conseil de la FEPS, présidence) ; Christa Balsler-von Rohr, Genève (DM) ; Martin Burkhard, pasteur,

L'Isle (DM) ; Monika Haas-Leber, Bâle (mission 21) ; Walter Lüssi, pasteur, Glaris (mission 21) ; Dr Paul Schneider, Ste-Croix.

Secrétariat de la FEPS: Serge Fornerod, pasteur ; Cornelia Schnabel.

## **Institut de Théologie et d'Éthique**

#### **Comité de la Conférence de Diaconie**

Christoph Sigrist, pasteur, Zurich (présidence) ; Anne-Christine Bercher-Parel, pasteure, Valangin (FSD) ; Dr François Dubois, pasteur, Neuchâtel (CSP) ; Christoph Härter, Zurich (FSD) ; Antoinette Killias, Zurich (EPER) ; Markus Lenzin, Zurich ; Konrad Meyer, Bâle ; Rose-Marie Tinembart, pasteure, Neuchâtel ; Elisabeth Wenk-Mattmüller, Berne (fondia).  
Secrétariat de la FEPS: pour le secrétariat du Comité: Valérie Schwarz.

#### **Comité de la Conférence Femmes**

Sabine Scheuter Perret, pasteure, Zurich (co-présidente) ; Ria van Beek, Versoix (co-présidente) ; Helmut Conzetti-Weise, pasteure, Berne ; Eva Maria Fontana-Hübner, Binningen (FSFP) ; Carmen Jud, Lucerne (MCP).  
Secrétariat de la FEPS: pour le secrétariat du Comité: Valérie Schwarz.

#### **Comité du Fonds pour le travail des Femmes**

Irène Reday (Conseil de la FEPS, présidence) ; Simone Staehelin, Bâle ; Nicolasina ten Doornkaat, Berne ; Ria van Beek, Versoix.  
Secrétariat de la FEPS: pour le secrétariat du Comité: Valérie Schwarz.

#### **Commission Église et tourisme**

Thomas Schweizer, pasteur, Berne (présidence) ; Eva Brechtbühl, Zurich ; Jacques Brunnschweiler, Aigle ; Michael Landwehr, pasteur, Samedan ; Falk Pfleiderer, Lucerne (VCH-Christliche Hotels), Martin Tritten, Berne.  
Secrétariat de la FEPS: Professeur Dr Christoph Stückelberger ; pour le secrétariat de la Commission: Danielle Perrochet.

#### **Commission de Liturgie**

Peter Gumbal, pasteur, Adliswil ; Arend Hoyer, pasteur, Thalwil ; Astrid Maeder, pasteure, Berne ; Professeur Dr Andreas Marti, Liebefeld ; Adrien Morel, pasteur, La Neuveville ; Katharina Vollmer-Mateus, pasteure, Genève ; Marianne Weymann, pasteure, Genève ; PD Dr Martin Sallmann (FEPS).



# Organisations et Services

## **Fondations pour lesquelles l'AD ou le Conseil de la FEPS sont des organes:**

- Entraide protestante suisse (EPER)
- Pain pour le prochain (PPP)
- fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans la FEPS

## **Fondations pour lesquelles l'AD et / ou le Conseil de la FEPS sont des autorités de nomination ou de contrôle:**

- Fondation suisse de la Réformation (FSR)
- Fondation de solidarité des pasteurs (FS)

## **Fondations liées à la FEPS par des contrats cadres ou contrats de prestations:**

- Département missionnaire des Églises protestantes de Suisse romande (DM-Échange et Mission)
- mission21 – Evangelisches Missionswerk Basel

## **Organisations liées à la FEPS et ayant leur propre rapport annuel:**

- Société pastorale suisse (SPS)
- Centres sociaux protestants (CSP)
- Fédération suisse de diaconie (FSD)
- Association suisse des Sociétés de secours aux protestants disséminés (ASSPD)
- Association populaire protestante suisse (APPS)
- Société biblique suisse (SB)
- Reformierte Medien (RM)
- Office protestant des communications audiovisuelles (OPCA)
- Commissione per le trasmissioni evangeliche radio e TV della Svizzera italiana
- Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP)
- Conseil suisse des Missions évangéliques (CSME)
- Association suisse des Écoles du dimanche (ASED)
- Association œcuménique des Centres et organismes de formation en Suisse (AOCS)
- Service œcuménique de jeunesse en Suisse (SOJ)